

Université d'Oran
Faculté des lettres, des langues et des arts
Département des Langues latines
Section de français
Ecole Doctorale de Français

Mémoire de Magister
Option : Sciences du langage

La formation linguistique de l'apprenti-traducteur
- Le cas des Départements de Traduction en Algérie-

Présenté par MOKHTARI Latifa

Membres du jury

Président Mme OUHIBI GHASSOUL Bahia Professeur Université d'Oran

Encadreur Mr CHERIFI Abdelouahed Professeur Université d'Oran

Examineur Mr GHELLAL Abdelkader Maître de conférences Université d'Oran

Examineur Mme BOUTALEB Djamila Maître de conférences Université d'Oran

Année universitaire : 2009-2010

Dédicace

A mes parents,

A mon mari et ma fille Nour ,

A mes sœurs, beaux frères, neveux et nièce,

Nous dédions ce travail de recherche.

Remerciements

Je tiens d'abord à remercier mon encadreur qui a bien voulu accepter de diriger ce travail. Je lui exprime ma sincère gratitude.

Je remercie également Mme Sari et tous mes professeurs pour leurs enseignements.

INTRODUCTION

Cette étude s'est donnée pour objectif de répondre à deux questions importantes :

1. Pourquoi les étudiants des Départements de Traduction en Algérie doivent-ils maîtriser parfaitement les combinaisons linguistiques qu'ils pratiquent ? C'est-à-dire : pourquoi doivent-ils disposer d'une solide connaissance de leurs langues de travail ?

2. Quelle place devrait occuper la linguistique - dont l'objet propre est l'étude des langues et du langage - dans la formation des traducteurs ?

Ces deux questions-problématiques impliquent et soulèvent d'autres questions dont nous retiendrons celles qui appellent des réponses urgentes et efficaces pour la recherche :

- Le traducteur, puisqu'il manie - en principe - les langues, n'est-il pas linguiste ? Et peut-il prétendre être « linguiste » s'il ignore tout de la linguistique ? N'est-il pas une obligation pour lui d'étudier la linguistique ?

Toutes ces questions - qui font l'objet de notre étude - indiquent théoriquement que, pour traduire, il ne suffit pas de maîtriser l'utilisation des deux langues de départ et d'arrivée, mais il faut également montrer une aptitude à décrire leurs fonctionnements et leurs systèmes phonétiques, morphologiques ou syntaxiques. Cela signifie que la maîtrise d'une langue et la description de son système et son fonctionnement sont deux opérations différentes, mais qui se complètent. On le verra, le traducteur doit maîtriser ses langues de travail, se doter d'une compétence linguistique qui élargit considérablement sa marge de manœuvre, posséder un vaste et solide bagage

extralinguistique, et enfin être capable d'éviter les dérapages du tâtonnement et les insuffisances du travail artisanal.

Il semble d'ailleurs que la linguistique « prépare » les traducteurs à réfléchir sur ce qu'ils font, leur offre des instruments plus rigoureux pour analyser les difficultés qui se présentent à eux. On le sait, la traduction traite des textes et tout texte comporte un aspect linguistique, l'interprétation correcte de ces textes suppose une manipulation experte des langues.

On constate, à titre d'exemple, que la traduction spécialisée est en train de prendre dans la recherche universitaire la place qu'elle occupait déjà sur le marché et que, parallèlement, les chercheurs se tournent de plus en plus vers les méthodologies et les outils développés par la linguistique de corpus, la lexicologie spécialisée, etc. On est ainsi en train de développer un espace théorique de travail autonome, qui ne se réduit pas à la linguistique, aussi appliquée soit-elle, mais qui se base, sans complexes, sur elle.

Pour répondre à nos deux questions précédentes, nous avons réparti notre étude sur deux chapitres :

1. Le premier chapitre a été consacré à « la formation des traducteurs en Algérie ». Après un bref aperçu sur le rôle de la traduction en tant que métier et enseignement, nous avons analysé la situation de cette discipline dans les Départements de Traduction en Algérie. On s'est intéressé à plusieurs éléments :

- La création de ces départements : la première école a été fondée en 1963 avec l'aide de l'U.N.E.S.C.O
- L'objectif de l'enseignement
- Les conditions d'accès

- Les combinaisons linguistiques : la langue arabe et les langues étrangères
- Les formateurs
- Le programme

2. Le deuxième chapitre a été consacré à l'analyse de la compétence linguistique dans toutes ses dimensions. Pour être un vrai professionnel, l'apprenti-traducteur doit avoir une excellente maîtrise des langues qu'il utilise parlées et écrites. Il doit également posséder une bonne connaissance théorique du fonctionnement de ces langues.

On a exposé également les différentes méthodologies et techniques conçues pour l'apprentissage des langues susceptibles d'aider les enseignants à accomplir leur mission. Ces approches, méthodes et techniques d'apprentissage des langues sont diverses et variées : Approches traditionnelles, Méthodologie directe, Méthodologie active, audio-visuelle, communicative, etc. Il n'est plus permis, aujourd'hui, à un professeur de langue de se fier à son seul instinct. Il doit bien gérer son projet éducatif et adopter la méthode adéquate à une situation d'enseignement donnée.

On a analysé aussi l'importance et l'utilité de la linguistique dans la formation des traducteurs, montrant que tout apprenti-traducteur devrait recevoir une solide formation en linguistique pour pouvoir analyser logiquement les langues qu'il utilise dans son travail. Considérant que les avancées théoriques de la linguistique peuvent fournir des repères stables à tout traducteur.

Quant à la quatrième partie de ce chapitre, elle a été consacrée à l'étude des théories linguistiques en traduction. Après la seconde guerre mondiale, le nombre des linguistes qui se sont mis à discourir sur la relation linguistique / traduction

s'est considérablement accru. Ils ont fourni un grand effort pour théoriser la traduction.

Notre objectif est clair :

Montrer que l'étudiant doit apprendre comment découvrir et explorer l'infini complexité des langues et leurs caractéristiques. Quant à la formation théorique, elle doit insister sur les théories linguistiques les plus importantes ayant une relation avec l'opération traduisante.

Chapitre I
La formation des traducteurs
en Algérie

I. La traduction : métier et enseignement

La traduction est une activité humaine universelle, rendue nécessaire à toutes les époques et dans toutes les parties du globe, par les contacts entre communautés parlant des langues différentes. (1) Elle a permis la communication entre les peuples les plus éloignés, la diffusion d'informations (scientifiques, techniques, économiques...), la découverte des genres littéraires nouveaux, la contribution à la formation du goût et a mis à la portée du plus grand nombre d'entre eux des savoirs réservés à des élites culturelles.

Depuis l'invention de l'écriture, les traducteurs jettent des ponts entre les nations, les races, les cultures, les époques et les continents. Entre le passé et le présent aussi. Ils ont ce pouvoir de vaincre le temps et l'espace. Grâce à eux, certaines œuvres fortes, scientifiques, philosophiques ou littéraires, acquièrent une dimension universelle. Ils ouvrent des horizons nouveaux, élargissent notre vision de la réalité à l'échelle mondiale en pratiquant des brèches dans le mur des langues. Pourtant on a beaucoup médité le traducteur, jugé sévèrement ses

-
- 1- Selon G.Mounin « Il est certainement désagréable de constater que tous les hommes ne parlent pas la même langue sur terre. La bible, dans la légende de la tour de Babel, nous dit que c'est un châtimeut. Pour s'en consoler, les hommes pendant longtemps ont imaginé qu'à l'origine cette situation n'existait pas, et on a cherché longtemps la langue mère de toutes les autres ; pour les juifs et les chrétiens, c'était l'hébreu ; pour les musulmans : l'arabe, pour d'autres : le grec, ou le celte, etc. La science linguistique du XIX^{ème} siècle n'a pas totalement renoncé à résoudre le vieux problème posé par les mythologies et les religions. Jusque vers 1900, et même plus tard, les savants ont essayé de défendre l'hypothèse de la monogénèse du langage...
C.F: G.Mounin, Linguistique et traduction, Bruxelles, Dessard et Mardaga, 1976, P.59

productions. Ce lettré provoque la méfiance. On l'assimile à un traître, à un transfuge. En y réfléchissant bien, ce qui fait peur, en fait, c'est moins le traducteur lui-même que les valeurs étrangères nouvelles, parfois étranges qu'il dissémine dans sa culture. La nouveauté, le différent, l'autre, dérangeant toujours quelque peu, obligent à des remises en question, nous tendent un miroir (1).

De nos jours, les besoins en matière de traduction sont extrêmement diversifiés et atteignent une ampleur considérable. « On entre dans une nouvelle ère, dans un nouveau monde. Celui du virtuel. L'ordinateur déplace tout vers l'immatériel. L'espace est réduit et il est possible de communiquer en temps réel avec n'importe quel point du globe... La langue de l'Autre devient un nouvel atout. Elle peut être à notre service pour communiquer, pour connaître l'autre. Le rôle du traducteur devient donc un rôle de médiateur et d'informateur. » (2) Par ailleurs, la mise en place de l'organisation mondiale du commerce consacre l'ouverture des frontières et l'internationalisation des échanges. Les entreprises sont amenées à communiquer avec des consommateurs de langues et de cultures différentes. Le marketing global est en voie de généralisation. (3)

Les études traductologiques ont également évolué d'une

- 1- C.F : J.Delisle et J.Woodsworth, Les traducteurs dans l'histoire, Les presses universitaires d'Ottawa, 1995, P.13 et M.Ballard, De Cicéron à Benjamen, Lille, P.U, 1992
- 2- André Clas, Traduction, Terminologie et Mondialisation, in « Traduction, Terminologie et Arabisation », Rabat, Institut de recherche pour arabisation, 1999
- 3- C.F : Mathieu Guidère, Publicité et traduction, Paris, Harmathon, 2000

façon remarquable. Le développement du métier du traducteur, l'apparition d'instituts et d'écoles d'interprètes et de traducteurs (Genève, Vienne, Paris, Bruxelles, Naples, Madrid...), la naissance d'associations nationales et internationales de traduction, l'apparition des périodiques spécialisées (Babel, Méta, Traduire, T.T.R...), tout cela a provoqué un renouvellement des publications sur la traduction.

On s'intéresse, donc, un peu partout à l'enseignement de la traduction, c'est-à-dire, à la formation des traducteurs. Cet enseignement a soulevé -récemment- une série de questions essentielles dont on retient celles qui, à en juger par les thèmes de congrès ou colloques ou par les thèmes d'articles spécialisés, appellent des réponses claires: Existe-t-il un ou plusieurs modèle(s) de formation viable(s) ? Quelles sont les finalités réelles d'un programme de formation de traducteurs ? Est-il nécessaire de prendre en compte le contexte économique de la traduction ? Que doit savoir l'apprenti-traducteur en ce qui concerne la traduction, en ce qui concerne sa vie professionnelle future, en ce qui concerne les domaines d'activité qu'il abordera ? Faut-il sélectionner les candidats à la formation et, si oui, sur quels critères ? (1)

Dans les grandes écoles de traduction, l'étudiant peut se spécialiser soit en traduction orale soit en traduction écrite. A la première correspond ce qu'aujourd'hui on entend par « interprétariat », qui est la première forme de « traduction »,

1- C.F : Daniel Gouadec, Formation des traducteurs, Paris, Maison du dictionnaire, 2001, PP.5-7

apparue au contact des communautés de langues différentes. Cette forme de traduction a existé depuis la nuit des temps : il n'existait, en effet, aucune tribu isolée ayant eu besoin un jour ou l'autre d'échanger avec une tribu de langue différente et n'ayant pas recours à un locuteur bilingue pour communiquer. Quant à la traduction écrite, il existe des traités datant de plus de trois mille ans, signés entre des peuples, rédigés en deux langues (Hittites et pharaons). (1)

Dans un pays comme le Canada « la traduction est depuis 1936 un sujet d'étude dans les universités. Après des débuts modestes, la formation des traducteurs professionnels s'est imposée non seulement comme champ de formation mais également comme champ de recherche. Actuellement, les programmes d'études font l'objet de critiques. Les experts demandent de revoir la composition et la pertinence des programmes actuels à la lumière des exigences du marché. (2)

L'université de Genève propose en 1941 une formation dans son Ecole de Traduction et d'Interprétariat. En France, l'Ecole des hautes études commerciales installe en 1949 une section de traduction, imitée en 1957 par la Sorbonne, avec son Ecole Supérieure d'Interprètes et de traducteurs, et par l'Institut Catholique de Paris.

-
- 1- C.F :J.Delisle, Lafond (G), Histoire de la traduction, OTTAWA, Université d'Ottawa, 2002
 - 2- C.F: Marco A.Fiola, Prolégomènes à une didactique de la traduction professionnelle, Revue « Méta », Vol (VII), N° 3, 2003, PP.335-337

II. Les Départements de Traduction en Algérie

Le passé historique récent de l'Algérie fait que ce pays s'est trouvé et se trouve encore aujourd'hui confronté à un bilinguisme (français/arabe) qui s'impose de fait. Avant l'indépendance, les écoles coraniques et les medersas qui constituent à l'époque deux institutions informelles pour l'administration française et qui réservaient respectivement l'apprentissage du coran et l'enseignement de la langue arabe par des autochtones monolingues formés dans les zaouias furent supplantés par les lycées franco-musulmans nés le 30/09/1854 sous l'autorité de l'administration française, ils sont une reconversion de l'Ecole Supérieure Musulmane née en 1863 à Constantine. Ces lycées se spécialisaient dans la formation des bilingues français-arabe et inversement. Ainsi le premier lycée franco-musulman fut installé d'abord à Médéa puis à Blida et enfin en 1859 à Alger, suivirent Tlemcen et Constantine. A la fin de leur cursus, les diplômés de ces lycées franco-musulmans étaient censés enseigner la langue arabe dans les lycées : l'enseignement de la langue arabe se limitant à deux principales matières : la version et le thème (1) (la version étant la traduction de la langue étrangère vers la langue de base) (2)

-
- 1- C.F :Aicha Aissani, l'enseignement de la traduction en Algérie, Revue « Al-Mutargim », N°12, P99
 - 2- Ce qui est visé à travers la version et le thème c'est la connaissance, par la comparaison des structures grammaticales des langues dont il s'agit. La traduction permet de prendre conscience des différences de structure entre les langues maternelles et les langues étrangères. Elle permet de caractériser chaque langue, c'est-à-dire approfondir la saisie des difficultés et donc d'accroître la capacité de les résoudre.

Au lendemain de l'indépendance, la langue arabe est devenue officiellement langue nationale dans un paysage fortement marqué par la langue française (structures étatiques et formation des cadres susceptibles de prendre la relève à l'indépendance). L'urgence était donc de former des cadres capables de maîtriser les deux langues (arabe et français). C'est ainsi qu'en 1963 est fondée à Alger l'Ecole Supérieure de Traduction et d'Interprétariat avec l'aide de l'U.N.E.S.C.O (1)

En 1985, l'Institut de traduction et d'interprétariat fut créé (Décret N°84-209 du 13/08/05). C'est le prolongement de l'Ecole Supérieure fondée en 1963. Entre 1985 et 2005, de nombreux Départements de Traduction et d'Interprétariat ont vu le jour à travers le Territoire nationale : Oran, Annaba, Constantine, Tlemcen, Batna, Sidi Bel Abbes, Sétif, Tizi-Ouzou, Béchar, Ouargla, Bejaia, Mascara, Biskra.

Ces divers départements forment :

- au niveau de la licence : des traducteurs professionnels et des interprètes professionnels

- au niveau du magister et du doctorat : des assistants universitaires en traduction et dans les matières qui s'y rattachent.

1- A.Aissani, OP.Cit,101

A. L'objectif de l'enseignement de la traduction en Algérie

Les Départements de Traduction en Algérie ont pour objectif principal ; la formation, à l'issue de quatre années d'études, de traducteurs ou d'interprètes professionnels, capables d'établir une communication transculturelle, par les méthodes et les techniques acquises en traduction. Il s'agit de former des étudiants qui seront capables, plus tard, de devenir de compétents traducteurs dans divers domaines, réunir chez cet apprenant un ensemble de capacités telles que :

- La maîtrise de la langue de rédaction des matériaux à traduire.
- La maîtrise totale de l'expression dans la langue de traduction.
- La maîtrise des techniques et stratégies de la traduction.
- La maîtrise de la terminologie.
- La maîtrise de la relecture et de la révision.
- La compétence en documentation et recherche d'informations.

Dans un pays comme l'Algérie, la traduction en tant que pratique pédagogique, linguistique, culturelle et communicative peut jouer un rôle fondamental dans la contribution à la cohésion et l'enrichissement d'un paysage sociolinguistique multiforme. Elle peut constituer un instrument susceptible d'instaurer une sorte de paix linguistico-culturelle. D'où la nécessité d'en faire un choix stratégique et culturel dans la planification linguistique et la politique de l'enseignement.

Il est donc primordial de penser à redéfinir la place de cette activité pluridisciplinaire. Instrument efficace « La traduction a toujours obéi à un double impératif : d'une part ramener la culture étrangère à une forme assimilable pour un peuple conditionné par sa propre culture ; d'autre part permettre à ce peuple de dépasser sa culture pour mieux comprendre les autres »(1)

B. Préparation à la licence

1. Durée des études

Les études pour l'obtention d'une licence durent **quatre** (4) **ans**. Le projet **L.M.D** n'a pas encore démarré dans les Départements de traduction en Algérie.

2. Les langues

La langue de base est **l'arabe**.

Les langues de travail sont **le français, l'Allemand, l'Espagnol et l'Anglais**.

L'étudiant doit choisir l'une des trois combinaisons suivantes :

Arabe-français-anglais

Arabe-français-espagnol

Arabe-français-allemand

L'étudiant se spécialise à partir de la **4^{ème}** année soit en traduction ou en interprétariat.

En Algérie, il n'existe pas à l'heure actuelle de statut de la traduction. Seul le statut de l'enseignant traducteur/interprète existe. Celui-ci est régi par les statuts de la fonction publique.

1- Joelle Redouane, la traductologie. Science et philosophie de la traduction, Alger, OP.4, 1985. P.3

D'autres possibilités s'offrent aux diplômés en traduction : ils peuvent ouvrir un bureau de traduction si toutefois ils sont agréés par le ministère de la justice, ils peuvent également enseigner les langues dans des lycées et collèges ou exercer le journalisme.

Il faut bien souligner que l'internationalisation des échanges et l'ouverture des marchés mondiaux font aujourd'hui partie des réalités quotidiennes. L'avènement de l'Internet et son utilisation à l'échelle planétaire ont rendu cette réalité encore plus perceptible. Mais la conquête d'un marché passe obligatoirement par l'appropriation de la langue et de la culture. C'est pour ces raisons que l'enseignement de la traduction doit s'intéresser à d'autres combinaisons de langues que le français, l'anglais et l'espagnol s'il veut que les futurs traducteurs se positionnent sur le marché mondial. La diversification des langues devient donc une des conditions garants de succès pour l'avenir. Certes, on ne peut que se réjouir des efforts entrepris par certains Départements de Traduction (Alger, Oran) pour intégrer l'espagnol et l'allemand dans leurs programmes, mais il reste encore beaucoup de chemin à accomplir avant de pouvoir diversifier les combinaisons linguistiques et jouer un rôle sur le marché mondial.

On constate également que la traduction continue à être enseignée-dans de nombreux Départements de Traduction algériens- sur la base d'une pédagogie désuète malgré le foisonnement d'outils d'aide à la traduction notamment informatique : logiciels de traduction automatique, des fiches terminologiques et documentaires, de logiciels de traitement de texte. Actuellement, les écoles et les instituts de traduction

en Occident ne négligent pas l'initiation à l'informatique et surtout au traitement de texte, outil précieux dès les premiers stades de l'exercice professionnel. Dans les bureaux et dans les universités, les nouvelles manières d'aborder l'accès à l'information conduisent à une société plus ouverte. L'information ne connaît pas de frontière.

C. Conditions d'accès

Aucun critère rigoureux n'est pris en considération : tout candidat titulaire d'un Baccalauréat (avec mention passable) peut prétendre à cette formation quel que soit son niveau de langue. Aucun examen de présélection (par concours) ni test de niveau, n'est retenu.

Ainsi, chaque année les Départements de Traduction algériens accueillent des centaines d'étudiants, sans condition de présélection. Or, il importe de tester chez les candidats à une formation de traducteurs la présence de certains pré-requis, de mesurer la présence des aptitudes et des connaissances voulues. « Plus précisément, ce qui importe est de ne pas admettre des individus qui ne présenteraient pas les pré-requis définis précédemment. En effet, ceux-ci ont tout intérêt à se réorienter au plus tôt, sans perdre leur temps à suivre un enseignement dont ils ne pourraient tirer un profit concret... Les tests couramment employés à des fins d'orientation ou de sélection présentent certes un pouvoir prédictif pratique mais qui a ses limites. En effet, rien ne permet de préjuger de l'assiduité et de l'effort de travail futur que le candidat est prêt à fournir. Aucun outil ne permet donc de projeter la réussite du candidat à l'examen

d'entrée en réussite de l'étudiant au diplôme final puis en réussite du jeune professionnel dans la vie active » (1)

On le sait, apprendre à traduire, c'est apprendre un métier ; c'est acquérir un savoir faire. L'apprenant (l'étudiant) doit fournir un grand effort pour acquérir de nouveaux « savoir », « savoir faire » et « savoir être ». Il ya plus de cent cinquante ans, Victor Hugo a affirmé que les traducteurs [2] étaient des constructeurs de ponts grâce auxquels les peuples peuvent se rendre visite.

Tout cela signifie que traduire n'est pas tâche facile. On dit que traduire c'est ramener un texte d'une rive étrangère sur la rive maternelle. Le traducteur est donc « un passeur, un aventurier qui, pour rapporter son butin et en faire partager la richesse, se fait autre jusqu'à se fondre dans l'autre sans oublier qu'il est lui-même... C'est un homme de réflexion, un esprit de haute culture, un encyclopédiste dans l'âme et donc un lecteur insociable, un grand « liseur » dans les deux langues... » (3)

D - Compétence linguistique

Pour traduire, il faut également connaître trois choses : la langue de laquelle on traduit, la langue vers laquelle on traduit et le problème traité dans le texte à traduire. Mais il y a également un quatrième composant de la traduction : il s'agit

-
- 1- Christine Durieux, Connaissances et compétences, cahiers de traduction, N°5, PP.97.98
 - 2- Le traducteur est un intermédiaire, un médiateur linguistique et culturel. Sa tâche est celle d'interpréter, de faire passer.
 - 3- J.Catteau, Les masques du traducteur, Revue « Equivalences », Bruxelles, I.S.T.I, V20, N°2 ,P.8

des transformations et des substitutions de toutes sortes qui constituent la vraie difficulté de la traduction. Il faut donc savoir aussi les corrélations fonctionnelles entre les faits des deux langues en question. Selon J.Catteau « le premier impératif est de posséder pleinement la langue de l'autre : grammaire, linguistique moderne (précieuse pour la syntaxe, le repérage des registres), lexicologie (il est nécessaire d'engranger le plus de mots possibles afin de se libérer du dictionnaire)... » (1)

Pour traduire, pour interpréter les langues, il faut bien les connaître. Et, pour les connaître, il faut les apprendre. D'où l'importance accordée à leur enseignement dans les différents Départements de Traduction en Algérie et ailleurs.

1- Langue maternelle et langues étrangères

On ne parle de « langue » que lorsqu'on singularise cette dernière : l'arabe, l'anglais, le français, le russe. Par ailleurs, s'impose nettement l'idée que les langues n'existent que par le truchement des humains qui les parlent. En effet, toute langue fait partie du patrimoine génétique et biologique de son locuteur natif. Ce qui nous conduit à une autre notion celle de la « communauté linguistique ».

On peut donc dire qu'une communauté linguistique c'est ce qui fonde et autorise le partage individuel et social d'une même langue. Par conséquent, si nous appelons « langage » cette capacité naturelle, que nous avons à accéder à notre langue native, admettons, alors, que la langue n'est qu'une forme de

1- J.Catteau, OP. Cit, 8-9

matérialisation spécifique du langage. (1)

Dans de nombreux départements de traduction, il est recommandé que la langue d'arrivée soit la langue maternelle de l'apprenti. Les causes sont bien connues : c'est une langue avec laquelle l'individu entretient des rapports non seulement intellectuels mais aussi sensitifs. C'est dans cette langue qu'il connaît, qu'il distingue et qu'il est capable d'exprimer le plus de nuances, c'est aussi dans cette langue qu'il dispose de la plus grande richesse de ressources linguistiques, ce qui lui permet à la fois la plus grande exactitude et la plus grande aisance dans l'expression. (2)

Les traductologues parlent souvent de ce qu'on appelle « langue dominante », langue qu'un locuteur bilingue ou multilingue connaît le mieux et dans laquelle il est le plus à l'aise pour s'exprimer oralement ou par écrit. Ce qui signifie que la langue dominante ne correspond pas toujours à la langue maternelle d'un locuteur. Des immigrants, par exemple, apprennent souvent, la principale langue en usage dans le pays d'accueil et en arrivent à ne plus pouvoir s'exprimer dans leur langue maternelle, la première langue qu'ils ont apprise. C'est pour cela que les traducteurs professionnels traduisent généralement et de préférence dans leur langue dominante, qui est souvent la langue maternelle.

1- Abdou Eliman, *l'exception linguistique en didactique*, Oran, Dar El Gharb, 2006, 19

La langue maternelle est généralement définie comme la langue de la mère ou comme celle de la mère-patrie.

2- Christine Durieux, *OP.Cit*, 92

Selon Christine Durieux toujours, la maîtrise de la langue d'arrivée [1] -en prenant pour hypothèse qu'il s'agit de la langue maternelle- est importante à plusieurs égards :

« - Une langue d'arrivée bien maîtrisée offre une panoplie maximale de ressources d'expression et permet d'adopter le registre de langue approprié, de faire passer la nuance voulue, de donner un ton général au texte et de susciter les implicites requis, bref, de produire une expression rigoureuse, correspondant fidèlement au vouloir-dire et répondant à l'attente des lecteurs potentiels. Cette bonne maîtrise a tendance à mettre à l'abri des interférences avec la langue étrangère dans laquelle est rédigé le texte à traduire. Plus la langue maternelle est solide, plus elle sert de rempart à toutes sortes de calques et d'emprunts qui nuisent à la rigueur de l'expression et, par voie de conséquence, à l'exactitude et à la qualité finale de la traduction ». (2)

Bien sûr, dans les Départements de Traduction algériens, la langue maternelle est la langue arabe, langue officielle et nationale, utilisée par une forte majorité de locuteurs et qui s'impose pour les communications orales et écrites dans la plupart des sphères de l'activité quotidienne. On doit, toutefois, souligner que pour beaucoup d'algériens, la langue maternelle n'est pas l'arabe dit « standard », mais un dialectal, voire un tamazigh ou une autre variante du parler berbère autochtone.

1- La langue d'arrivée est celle dans laquelle se fait la traduction. L'expression « langue cible » est souvent utilisée comme synonyme de langue d'arrivée. Quant à l'expression « langue de départ, elle signifie la langue à partir de laquelle se fait la traduction. Elle est également le synonyme de langue source qui sert à créer de nombreux composés (ex : anglais source, culture source, public source...)

2- Christine Durieux, OP. Cit, PP,92-93

Quoi qu'il en soit, l'étudiant algérien doit maîtriser parfaitement la langue arabe, langue nationale et officielle et langue de rédaction : c'est le véhicule du produit que constitue la traduction. On peut perfectionner cette langue arabe, l'améliorer mais toutes les bases, la solidité de la langue, sont acquises-en principe- dès l'enseignement primaire et moyen. La qualité de la langue maternelle (la langue arabe) va donner à l'étudiant la sécurité dans son expression, donc va lui permettre d'être un intermédiaire fiable. On le sait, la langue contribue indéniablement, à la construction de notre identité individuelle et exprime, avec certitude, l'appartenance à un groupe social.

2 - Les langues étrangères

Si les étudiants ont le choix entre plusieurs langues (B et C), ils préfèrent, en général, confronter leurs connaissances de celles qu'ils ont apprises aux cours de leurs études Secondaires. On retrouve, donc, dans les départements de traduction la hiérarchie linguistique qui prévaut dans le second degré (anglais, allemand, espagnol...)

Selon C.Durieux « pour apprendre valablement à traduire, il est indispensable d'avoir une connaissance de la langue étrangère qui permet, par exemple, de comprendre au fil de la lecture le contenu d'articles publiés dans la presse grand public. Ce point de repère qualitatif pratique a une double utilité. D'une part, il permet aux candidats potentiels d'évaluer par eux-mêmes s'ils satisfont à cette exigence, d'autre part, il fournit une matière aux enseignants et organisateurs d'examens désireux de vérifier cet acquis chez les Candidats. Il leur suffit, à cet effet, de

sélectionner un article et de poser des questions sur son contenu. » (1)

3- traduction et bilinguisme

Il ne faut pas croire qu'il suffit de connaître deux langues pour être en mesure de traduire. La création d'écoles de traducteurs à travers le monde est une reconnaissance implicite du fait que le bilinguisme n'est pas suffisant pour donner à quiconque une compétence de traducteur professionnel. La connaissance dite active d'une langue étrangère n'est pas une exigence sine qua non de la pratique de la traduction. En schématisant, on peut dire que, le plus souvent, le bilingue se sert de sa connaissance d'une langue seconde pour communiquer oralement, tandis que le traducteur place cette connaissance au service d'un lecteur qu'il met en communication par l'intermédiaire d'un texte écrit. Il en résulte que dans l'exercice de son métier, le traducteur n'élabore jamais spontanément une pensée personnelle... Son travail ne consiste pas à « traiter » une information : il se limite à la reformuler. [2]

1- C.Durieux, OP.Cit, 92

2- CF. Jean Delisle, L'analyse du discours comme méthode de traduction, Ottawa, Editions de l'Université, 1980, 16-17

III. Les formateurs

L'un des objectifs les plus importants de l'enseignant de la traduction consiste non pas uniquement à établir un lien entre pratique pédagogique et pratique professionnelle, mais également à expliciter ce lien vis-à-vis des étudiants pour leur donner une véritable méthode de traduction applicable aussi bien dans le cadre universitaire que dans le cadre professionnel parallèle.

Ayant pour vocation la formation des traducteurs professionnels, les cours de traduction dans les départements algériens doivent contribuer aussi, dans un premier temps, à la formation langagière trilingue de l'étudiant. Il est vrai que les étudiants reçoivent séparément des cours d'arabe, de français et d'anglais (ou d'espagnol), mais les cours de traduction constituent pour eux l'occasion privilégiée (surtout en première et deuxième année) de mettre en application, dans une optique trilingue et comparative, leurs acquis dans les trois langues.

L'objectif est de lier entre le perfectionnement linguistique des étudiants et l'apprentissage du savoir-traduire qui aide à s'approprier un certain nombre de structures linguistiques dans les trois langues. Ainsi, les enseignants doivent œuvrer dans le sens de développer chez l'étudiant les compétences suivantes :

- La compétence linguistique trilingue (expression écrite et orale).
- La compétence de compréhension de tout discours.
- La compétence de rédaction.
- La compétence communicative.
- La compétence évaluative.

- **La compétence de transfert inter-linguistique.**

Quoi qu'il en soit, il est impératif que les objectifs d'apprentissage soient clairement définis et que les techniques mises en œuvre pour les atteindre soient diversifiées (1). S'il est difficile d'enseigner la traduction, c'est notamment suite aux lacunes linguistiques des étudiants, aux aptitudes et savoir-faire nécessaires ainsi qu'à l'imprécision des objectifs d'apprentissage.

Pour remédier à ces problèmes, la formation doit être organisée méthodiquement pour motiver les étudiants-apprenants et les intégrer au processus d'enseignement/ apprentissage. Il faut bien le souligner, l'objectif de l'enseignement de la traduction n'est pas uniquement le perfectionnement des langues programmées mais surtout l'acte de communication. Traduire ne vise pas à « décalquer » les mots mais à en « décoder » le sens.

A vrai dire, le formateur a une influence considérable sur la situation didactique et l'influence qu'il a sur les programmes dépend de ses intérêts, de sa formation pédagogique et de ses motivations. Certes, il doit être langagier ou traductologue, cela va de soi, mais ne devrait-il pas également posséder une certaine compétence pédagogique pour faire valoir sa connaissance de la compétence traductionnelle ?

Selon J.René Ladmiral « du côté des formateurs sérieux et professionnels, la question de l'objectif de la formation apparaît

1- Pour plus de détail :

C.F : Jean Delisle, La traduction raisonnée : manuel d'initiation à la traduction professionnelle, OTTAWA, Presses universitaires, 1993

simple : il s'agit de former les meilleurs traducteurs possibles, c'est-à-dire non seulement excellents dans leurs langues de travail, mais aussi formés dans un ensemble de compétences dont une traduction digne de ce nom exige la mise en œuvre. Il y faut bien sûr une formation à la terminologie, mais il ne suffit pas de savoir se servir des termes : encore faut-il ne pas tout ignorer du domaine auquel ils réfèrent... Du coup, les langues de travail sont aussi nécessairement des langues de spécialité... Mais l'essentiel, c'est de rendre compte du sens, de le « faire passer », ce qui suppose d'assumer consciemment et résolument le décalage qui existe nécessairement entre le texte original et ses possibles traductions » (1)

Le formateur doit fournir un grand effort pour transmettre un savoir-faire à des étudiants, c'est-à-dire pour l'essentiel, une méthode de travail. Selon J.Delisle, « enseigner à traduire, c'est faire comprendre le processus intellectuel par lequel un message donné est transposé dans une autre langue, en plaçant l'apprenti-traducteur au cœur de l'opération traduisante pour lui en faire saisir la dynamique. S'exerçant sur le sens d'un message, le transfert inter-linguistique est une analyse et une restitution de rapports sémantiques. Cette démarche interprétative d'un texte, cette analyse du discours, est un acte d'intelligence qui ne se ramène pas à une simple confrontation de systèmes linguistiques, elle exige une grande faculté de compréhension alliée à la capacité de manier le langage » (2)

1- J.R.Ladmiral, Former des traducteurs, Revue « Méta » Volume LN°1, 2005, 29

2- J.Delisle, OP.Cit, 32

Le formateur doit également fournir un grand effort afin de ramener le cours de théorie lui-même de la au cœur du programme, en l'envisageant non pas comme un ensemble de connaissances complémentaires, mais comme la charpente pédagogique centrale de la formation. En rejoignant les motivations initiales de l'étudiant, en venant nourrir son sens d'appartenance à la profession, en lui donnant un sens de contrôle sur son apprentissage, en reliant la présentation des concepts théoriques au rôle du traducteur comme agent, le cours fournirait en quelque sorte la structure conceptuelle de base à laquelle l'apprenant pourrait ensuite accrocher les différentes connaissances pratiques nécessaires à sa formation.

Conformément à ces changements de perspective, les objectifs du cours ont été reformulés du point de vue de l'apprenant. À la fin du cours, celui-ci doit :

1. avoir une perception meilleure de sa propre identité comme traducteur ;
2. mieux connaître l'histoire et les diverses pratiques actuelles de la profession ;
3. mieux apprécier les différentes dimensions du processus de la traduction ;
4. mieux comprendre les principales théories linguistiques et interculturelles de la traduction ;
5. être mieux en mesure de discuter avec confiance de la traduction avec ses collègues et clients ;
6. prendre le recul nécessaire pour analyser sa propre pratique de la traduction.

Soulignons, enfin, que « l'enseignement de la traduction n'est pas un enseignement comme les autres, en ce sens qu'il ne

consiste pas tant à transmettre un savoir qu'un savoir-faire. Or, pour être efficace l'enseignant doit avoir réfléchi à la démarche qu'il adopte lui-même en tant que traducteur, doit en avoir décomposé les phases successives et les avoir analysées afin d'enseigner non pas des recettes, c'est-à-dire des solutions toutes faites applicables dans des séries de cas, mais au contraire des principes heuristiques qu'il appartiendra à chaque apprenti d'assimiler pour découvrir des solutions applicables aux circonstances réelles dans lesquelles il sera amené à se trouver dans son activité professionnelle » (1)

Le formateur doit également affiner la matière de son enseignement et de mettre l'accent sur les **points qui semblent échappés aux étudiants**. Il doit aussi, dans la conception de son programme, établir une progression et introduire une diversité dans les exercices demandés aux étudiants, chaque type d'exercice mettant l'accent sur un aspect différent de la méthode à appliquer. Il importe de placer les étudiants successivement dans des situations variées, les amenant à prendre conscience des différentes démarches à mettre en œuvre.(2)

-
- 1- Christine Durieux, fondement didactique de la traduction technique, Paris, Didier Erudition, 1988, P15
 - 2- De nombreux auteurs proposent divers exercices pour les apprentis-traducteurs. On peut citer à titre d'exemple.
 - F.Grillet, Apprendre à traduire, typologie d'exercices de traduction, Nancy, Presses universitaires, 1991
 - G.Vitale, Guide de la traduction appliquée, Paris, Vuibert, 1978

Bien sûr, les objectifs de l'enseignement de la traduction dans une université nous permettent de définir ce qu'on attend d'un professeur destiné à enseigner une telle spécialité. Il est souhaitable qu'un candidat à ce poste ait les connaissances cognitives et traductologiques indispensables à l'explication du fonctionnement et du dysfonctionnement du processus traduisant. Outre, une maîtrise confirmée aussi bien des langues de travail que du savoir-traduire, il doit faire montrer d'une aptitude à analyser les situations didactiques qui changent constamment, à gérer l'imprévisible pédagogique à même de lui permettre de réaliser les objectifs d'un tel cours.

IV. Le programme

Le programme actuel a été adopté par la tutelle en 2001-2002 sur proposition du C.P.N.T (Comité pédagogique National de Traduction). Ce programme est réparti sur quatre années selon les tableaux suivants :

1- Première année

Code	Modules	V.H	Coef
111	Langue arabe : P.S.L	4h 30	2
121	Langue étrangère B : P.S.L	4h 30	2
131	Langue étrangère B' : P.S.L	4h 30	2
141 A	Initiation à la traduction Traduction : Arabe/langue B	1h 30	2
141 B	Traduction : langue B/Arabe	1h 30	2
142 A	Initiation à la traduction Traduction : Arabe/langue B'	1h 30	2
142 B	Traduction : langue B'/Arabe	1h 30	2
151	Linguistique générale	1h 30	2
152	Civilisation Universelle	1h 30	1
153	Sciences sociales	1h 30	1
	Total Volume Horaire	24h	

2- Deuxième année

Code	Modules	V.H	Coef
211	Langue arabe : P.S.L	3h	2
212	Civilisation Arabo-musulman	1h30	
221	Langue étrangère B : P.S.L	3h	2
222	Civilisation langue B	1h30	
231	Langue étrangère B' : P.S.L	3h	2
232	Civilisation langue B	1h30	
241 A	Traduction : Arabe/langue B	1h 30	2
241 B	Traduction : langue B/Arabe	1h 30	2
242 A	Traduction : Arabe/langue B'	1h 30	2
242 B	Traduction : langue B'/Arabe	1h 30	2
251	Tendances linguistiques	1h 30	2
252	Sciences des commuications	1h 30	1
Total Volume Horaire		22h	

3- Troisième année

Code	Modules	V.H	Coef
	TRADUCTION		
311	Théories de la traduction	1h 30	1
312	Techniques de la traduction	1h 30	1
313 A	Traduction Arabe/langue B	1h 30	2
313 B	Traduction langue B/ Arabe	1h 30	2
314 A	Traduction Arabe/ langue B'	1h 30	2
314 B	Traduction langue B'/ Arabe	1h 30	2
	Interprétation		
321	Interprétation : Arabe/langue B Interprétation : langue B/Arabe	1h 30	2
322	Interprétation : Arabe/langue B' Interprétation : langue B'/Arabe	1h 30	2
	Langue Arabe		
331	Perfectionnement linguistique	1h 30	1
332	Langue de spécialité	1h 30	1
	Langue B		
341	Perfectionnement linguistique	1h 30	1
342	Langue de spécialité	1h 30	1
	Langue B'		
351	Perfectionnement linguistique	1h 30	1
352	Langue de spécialité	1h 30	1
361	INFORMATIQUE	1h 30	1
	Total Volume Horaire	22h	

4- Quatrième année

a. Modules communs

Code	Modules	V.H	Coef
	Langue Arabe		
411	Perfectionnement linguistique	1h 30	1
412	Langue de spécialité	1h 30	1
	Langue B		
421	Perfectionnement linguistique	1h 30	1
422	Langue de spécialité	1h 30	1
	Langue B'		
431	Perfectionnement linguistique	1h 30	1
432	Langue de spécialité	1h 30	1
	Culture générale		
441	Méthodologie de la traduction	1h 30	1
442	Informatique	1h 30	1

b. Option : traduction

Code	Modules	V.H	Coef
	TRADUCTION		
451 A	Traduction Arabe/langue B	3h	3
451 B	Traduction langue B/ Arabe	3h	3
452 A	Traduction Arabe/ langue B'	3h	3
452 B	Traduction langue B'/ Arabe	3h	3
	Total Volume Horaire	24h	

c. Option : Interprétariat

Code	Modules	V.H	Coef
	Interprétation		
461 A	Interprétation : Arabe/langue B	3h	3
461 B	Interprétation : langue B/Arabe	3h	3
462 A	Interprétation : Arabe/langue B'	3h	3
462 B	Interprétation : langue B'/Arabe	3h	3
	Total Volume Horaire	24h	

On constate que ce programme est composé de quatre (4) ensembles.

- L'enseignement des langues A, B et B' (ou C).
- L'enseignement de la traduction pratique A/B/C
- L'enseignement des matières complémentaires à la traduction telles que les théories de la traduction, les techniques de la traduction, la linguistique...
- Culture générale : Civilisation, sociologie, sciences des communications.

L'objectif de ce programme est de former des traducteurs professionnels compétents et opérationnels sur le marché, c'est-à-dire que la formation doit se définir, en termes de compétences et c'est en termes de compétences et de savoir-faire à acquérir et à développer que la formation doit se définir.

A. L'enseignement des langues

Etant donné le profil linguistico-cognitif des nouveaux bacheliers qui présente des lacunes de formation langagière, les cours des langues (arabe, français, anglais...) se fixent pour finalité, pendant, les deux premières années, d'aider l'étudiant à s'affranchir de ses propres difficultés méthodologiques et langagières et à s'approprier-progressivement la compétence de l'auto-apprentissage.

1. La langue arabe

On constate que la compétence linguistique de l'étudiant dans la langue arabe laisse à désirer d'une façon générale. La raison pour laquelle l'objectif de l'apprentissage, durant la première étape (les quatre premiers semestres) est de consolider les acquis linguistiques, les stratégies de compréhension et de rédaction, et la formation générale. Il s'agit, pour l'essentiel, de faire en sorte que tout étudiant ayant intégré le cursus de formation de traducteurs présente un niveau de compétence minimale garantie durant les deux premières années, afin d'aborder la formation plus strictement centrée sur la traduction.

Selon de nombreux enseignants « la formation des traducteurs, dans de nombreux départements et écoles de traduction arabes (dans le monde arabe) exige une mise à niveau en langue arabe. C'est vrai, il est surprenant de proposer à un étudiant en traduction une mise à niveau dans sa première langue. Mais pour un étudiant arabophone, l'arabe littéraire, choisie comme première langue, ne constitue pas le moyen le plus spontané de la communication quotidienne. En effet, l'arabe

littéraire est surtout utilisé dans les « situations de communication écrite » : dans la presse, dans l'édition, dans la correspondance officielle ou privée. Mais lorsque les Arabes parlent, chantent, murmurent leurs prières, c'est avec un dialecte qu'ils le font... Or, l'étudiant arabophone qui arrive au seuil de l'université après douze années d'études à raison de six heures d'arabe en moyenne par semaine, est loin d'avoir une compétence en arabe littéraire lui permettant d'entreprendre des études en traduction ou en interprétariat. Cette carence se manifeste essentiellement au niveau de la communication orale. Elle est due à la priorité accordée à l'écrit dans le cours d'arabe couvrant les différents cycles scolaires ». (1)

Etant donné que la langue arabe est également une difficulté de taille, il convient de donner à l'étudiant des cours (écrit/oral et grammaire) en se basant sur des textes arabes authentiques rédigés par des locuteurs natifs et où l'attention sera focalisée sur les formes et leur rôle dans la contribution au sens général du discours. L'objectif étant bien évidemment d'entraîner les étudiants à se perfectionner d'abord dans leur langue arabe et améliorer leurs aptitudes en matière de traduction ensuite.

A partir de la troisième année, on peut leur proposer des ingrédients, sans donner de texte, comme les idées qu'ils doivent exprimer, les conditions dans lesquelles ils doivent les énoncer, la typologie du texte qu'ils doivent produire, le

1- Jarjoura Hardane, La formation du traducteur arabe : le cas de la mise à niveau linguistique, Méta, N°3, 2000, P36

profil du lecteur auquel le texte sera destiné et leur demander de focaliser leur réflexion sur le travail de la forme et du style.

En quatrième année, les orientations générales se caractérisent par divers éléments dont les plus importants sont :

- Consolidation, extension et approfondissement des connaissances et savoir-faire acquis en voie d'acquisition en vue du développement progressif de la compétence de compréhension et de l'autonomie de l'expression personnelle en langue arabe orale et écrite.

- Etude de plus en plus nuancée de textes et de documents de plus en plus riches et complexes.

- Réflexion progressivement affinée sur le fonctionnement de la langue arabe.

La préoccupation essentielle à ce niveau est :

- de mettre l'étudiant à même de comprendre, de parler, de lire et d'écrire, toujours plus et toujours mieux en arabe ;

- de se constituer une culture structurée de l'intérieur à travers la pratique de la langue ;

- de saisir et d'utiliser des concepts afférents aux faits de langue qu'il a déjà maîtrisée.

Bien sûr, atteindre ces objectifs implique la maîtrise des concepts et des procédés qui sont liés : écoute globale et sélective, prise de notes, utilisation de notes à finalités diverses en vue de résumés, comptes rendus, débat, notation et reformulation d'idées, de faits, d'informations, comparaisons etc.

L'enseignement de la langue arabe dans un Département de Traduction algérien a pour objectif de perfectionner – durant les quatre années- la compétence linguistique des traducteurs-

apprentis. Cette compétence est indissociable de la capacité à comprendre et à appréhender les données culturelles dont toute la langue est l'outil d'expression. Apprendre la langue arabe, c'est dans le même temps découvrir la civilisation arabe à laquelle cette langue est liée et sensibiliser l'étudiant aux liens entre la langue et la civilisation arabes.

Parallèlement, on tente de guider l'étudiant vers une prise de conscience des concepts sous-jacents à l'activité du langage. A travers la pratique de la langue arabe : observer, décrire, analyser, comparer les faits, contribue à cette prise de conscience. Cet approfondissement s'appuie sur des notions théoriques issues de la réflexion linguistique dans sa diversité.

2. Les langues étrangères (cas du français) (1)

L'objectif de l'enseignement du français, langue seconde, est d'amener l'étudiant à :

1- Selon des chercheurs, on appelle « langue seconde », tout idiome dont se servent les humains pour communiquer et qui n'est pas leur langue maternelle. Il arrive – trop souvent- que l'on désigne ces idiomes non natifs et naturels de « langues étrangères ». Après l'acte inaugural de matérialisation de la langue native, toutes les autres langues deviennent secondes car elles puisent leurs articulations internes dans la langue première. En d'autres termes, les langues mobilisent des opérations linguistiques que la langue inaugurale aura déjà révélées.

C.F : Abdou Eliman, OP.Cit.55

- acquérir une connaissance conceptuelle, analytique et pratique de la langue française.
- acquérir des connaissances en culture et civilisation françaises

A vrai dire, il est difficile de réaliser ces objectifs dans un Département de Traduction Algérien à cause de plusieurs lacunes. Selon des chercheurs, la compétence de communication orale et écrite de l'apprenti-traducteur ne se révèle pas meilleure dans la deuxième ou la troisième langue, malgré le fait que dans les pays arabes bilingues, voire trilingues, l'enseignement de la deuxième langue est introduit en 3ème année primaire. Les défaillances communicatives proviennent là aussi des pratiques pédagogiques qui considèrent la langue comme un objet d'observation et de description et non comme un véritable « instrument de communication ». (1)

C'est pour ces raisons que le programme a réservé des cours de mise à niveau pendant deux premières années. Ces cours doivent au point de départ respecter les deux principes élémentaires de toute opération pédagogique susceptible de réussir à:

- amener les étudiants vers l'objectif fixé par le formateur en fonction de leurs besoins réels.

- considérer que tous les étudiants sont capables d'atteindre cet objectif, mais que chacun l'atteint à sa manière.

1- C.F. Jarjoura Hardane, OP.Cit, 476

Bien sûr, l'objectif des cours de mise à niveau est d'assurer aux apprenants la maîtrise d'une communication opérationnelle à l'orale et à l'écrit. Mais cette compétence ne se réduit pas à l'utilisation correcte de la langue. Elle suppose une bonne « structuration de la pensée » et une bonne organisation dans la méthodologie du travail. Savoir prendre des notes, établir un plan, faire un résumé ou écrire un rapport ne relève pas uniquement des seuls acquis linguistiques. Ce sont des démarches que seule une « tête bien faite » peut effectuer avec succès.

Cependant, il serait illusoire d'entraîner les étudiants à acquérir et maîtriser ces démarches sans aucun souci de la compréhension et de l'expression purement linguistique. C'est ce qu'observent de plus en plus les enseignants et les étudiants utilisant parallèlement des matériels de mise à niveau linguistique et des matériels de ce qu'il est convenu d'appeler « les techniques de travail et d'expression. Un concours opérationnel de mise à niveau ne saurait dissocier ces deux volets de la communication et devrait intégrer les activités visant à la structuration de la pensée et celles entraînant à la compréhension et à l'expression. »(1)

Le programme de l'enseignement du français, proposé par des enseignants des départements de traduction est très riche. Il est composé de plusieurs volets :

1- C.F.Jarjoura Hardane, OP.Cit, 477

a- Phonétique

Aperçu historique de la phonétique. L'objet, les domaines et les applications actuelles de la phonétique. Les normes de prononciation. Distinction oral et écrit. Socio, psycho et neurophonétique. Traitement automatique de la parole. L'évolution du français. Les organes de la phonation. Phonétique articulatoire: les voyelles et les consonnes françaises. Phonétique combinatoire. Phonétique auditive et perceptive. Phonétique acoustique. Transcription phonétique.

- **Analyse et correction phonétique**

Objectifs: savoir déterminer les difficultés/erreurs de prononciation, en diagnostiquer la nature, proposer des moyens de correction. Contenu: identification et analyse des éléments phonétiques, phonologiques et prosodiques (surtout du français et de l'anglais). Formation auditive sous forme d'exercices de discrimination et de transcription. Analyse de cassettes vidéo de pratiques de classe en correction phonétique.

- **phonétique pratique I**

Le "conditionnement phonétique" et son "workout phonétique"; exercices systématiques de discrimination auditive; correction des sons du français en général et, plus particulièrement, des consonnes finales, des /r, l/, des semi-consonnes, des voyelles antérieures labialisées et nasales. Prosodie: nature et place de l'accent; égalité syllabique et rythmique; acquisition des intonations fondamentales (montante/

descendante convexe) dans les phrases énonciatives et interrogatives (avec ou sans mot interrogatif); initiation aux techniques de lecture de textes suivis en laboratoire de langue.

- **Phonétique pratique II**

Perfectionnement des sons travaillés en "Phonétique pratique I" et correction de nombreuses autres difficultés dues spécifiquement à la langue maternelle de l'apprenant (le français, l'allemand, l'espagnol et l'anglais.). Prosodie: accent et rythme (stabilisation de la durée et de l'unicité accentuelles, et de l'égalité rythmique), puis initiation aux groupes de souffle; intonation, soit la mélodie des divers types de phrases énonciatives, interrogatives (complexes), exclamatives, impératives et implicatives; perfectionnement des techniques de lecture à haute voix. Orthoépie raisonnée: normes de prononciation selon les niveaux de langue, d'où l'approfondissement des règles tant de la liaison que du jeu du "e" caduc; relations graphies-sons et initiation aux "lois de position".

b- Grammaire

Syntaxe de la phrase simple: les structures de la phrase, le groupe nominal, le groupe verbal, l'adjectif et le groupe adjectival, la préposition et le groupe prépositionnel, l'adverbe, les types de phrases. Syntaxe de la phrase complexe: coordination, juxtaposition, subordination: les relatives, les complétives, les circonstanciées. Morphologie et morphophonologie: la flexion.

- **Grammaire de la phrase**

Ce cours vise à faire connaître et comprendre les contenus grammaticaux du programme. Compréhension du concept de syntaxe et de phrase. Compréhension des contenus grammaticaux enseignés et capacité à les analyser, à l'aide de manipulations syntaxiques et du modèle de la phrase de base, dans divers genres de textes: les types et formes de phrases transformées et les autres sortes de phrases (incise, incidente, infinitive, non verbale, à présentatif); les mécanismes de coordination et de subordination; les différents types de subordonnées (construction et fonction).

- **Grammaire du texte**

Ce cours vise à la compréhension du concept de texte tel qu'il a été théorisé par la linguistique textuelle. Connaissances de typologies textuelles, en particulier de celle de J.-M. Adam. Capacité à analyser les contenus grammaticaux dans divers genres de textes et à évaluer leurs effets sur la compréhension du texte: les formes de reprises anaphoriques; le système verbal; les marques de structuration d'un texte: plan de texte, séquence textuelle, organisateur textuel, paragraphe; les marques de modalité; les diverses formes de discours rapportés.

- **Grammaire de l'oral**

Le cours vise à développer chez l'étudiant une meilleure compétence communicative quant à l'utilisation de structures courantes de la langue orale. L'étudiant devra s'exprimer oralement et spontanément. Il devra répondre à des questions

portant sur l'emploi des pronoms personnels compléments, du système verbal: le discours rapporté, la valeur d'emploi des temps du passé, le subjonctif etc. Ce cours, dont une partie se fait en auto-apprentissage, est donné au laboratoire de langues.

- **Grammaire pratique I (le nom)**

Étude réflexive et pratique du système nominal dans la perspective de la grammaire traditionnelle.

- **Grammaire pratique II (le verbe)**

Cours théorique et pratique portant sur le système verbal français dans la perspective de la grammaire traditionnelle. Étude des conjugaisons, des valeurs et des constructions du verbe. Travail en profondeur sur les valeurs d'emploi des modes et des temps.

- **Grammaire et stylistiques différentielles**

Objectifs: étude des caractéristiques lexicales, grammaticales et stylistiques de la langue étrangère mises en évidence par la méthode comparative, en vue d'applications à la traduction; compréhension des contraintes et des choix qui interviennent dans le processus traductionnel; approfondissement des difficultés d'ordre sémantique ainsi que des mécanismes de passage d'une langue à l'autre; compréhension de certains éléments de théorie. Contenu: catégories nominale et verbale; la phrase (simple et complexe); le paragraphe et le texte (énonciation, articulation du discours); locutions; figures de style; analyse contrastive de textes traduits.

- **Grammaire de l'écrit**

Objectifs: permettre à l'étudiant d'améliorer sa perception des rapports logiques entre les segments de l'énoncé, de renforcer sa connaissance des règles grammaticales de base et de mieux cerner la responsabilité du locuteur dans le choix d'une norme. Contenu: analyse grammaticale et logique, rappel des principales difficultés de grammaire, principes de la nouvelle orthographe.

c- Morphologie et syntaxe

Introduction générale à l'étude de la syntaxe et de la morphologie dans le cadre de plusieurs théories. Définition, place et rôle de ces disciplines selon ces théories. Notions de base sur les constituants et la structure de la phrase et du mot. Indications méthodologiques et exercices d'application dans plusieurs langues.

- **Syntaxe**

Introduction à la grammaire générative sur la base de la syntaxe et de la sémantique. Principaux concepts: catégories grammaticales, représentations structurales, règles formelles, relations thématiques, transformations, conditions sur les transformations et formes logiques.

- **Analyse syntaxique**

Étude de la phrase: structures et types. Analyse détaillée des constituants de la phrase: le syntagme nominal, le syntagme verbal, le syntagme prépositionnel, le syntagme adjectival, suivie

d'exercices variés visant notamment à reconnaître la grammaticalité de phrases françaises.

d- Expression écrite : pratique de la langue écrite

Objectif: amélioration de l'expression écrite en langue étrangère. Contenu: principales erreurs de rédaction (incorrections, solécismes, niveaux de langue, redondance, lisibilité, etc.); principales règles de ponctuation; techniques de révision de textes.

- **Démarche de rédaction**

Objectifs: s'initier à la démarche d'écriture, de la commande d'un texte à sa révision. Améliorer sa compétence de structuration et de communication. S'initier à la rédaction de textes de différents genres (articles, dépliants), de diverses intention d'écriture (informer, convaincre, amuser). Contenu: analyse d'un mandat, collecte de l'information, structuration de l'information, rédaction, lecture critique, réécriture et révision. Modèles de genres, composantes du texte, séquences textuelles. Aperçu du métier de rédacteur.

- **Réécriture et révision I**

Objectifs: s'initier au processus de détection et de correction des erreurs contenues dans des textes de types variés en tenant compte surtout des aspects informatif, structurel et formel , s'initier à la réécriture et à la révision comme solution aux problèmes éprouvés; corriger des épreuves; utiliser adéquatement les ouvrages de référence; enrichir ses compétences langagières.

Contenu: lecture critique, réécriture et révision de textes courts dans des contextes et des domaines variés de communication; questions de syntaxe, de vocabulaire et de style; aperçu du métier de réviseur.

- **Réécriture et révision II**

Objectifs: perfectionner ses habiletés en réécriture et en révision de textes en mettant l'accent sur l'aspect communicationnel; assimiler les méthodes de travail du réviseur professionnel. Contenu: réécriture et révision de textes courts et longs dans des contextes et des domaines variés de communication; questions portant principalement sur la cohérence et la cohésion, l'argumentation et la compréhensibilité du texte

- **Rédaction technique et administrative**

Objectif: développer son aptitude à rédiger différents types de textes techniques et administratifs. Acquérir une méthode d'analyse. Maîtriser les principes de rédaction en fonction du texte à produire et du destinataire. Contenu: définition et principes de rédaction de différents genres d'écrits administratifs: rapports informatifs et analytiques, compte rendu, procès-verbal. Définition et principes de rédaction des principaux genres d'écrits techniques: manuels et guides, procédures, fiches, rapports et correspondance techniques, sommaires de gestion. Style administratif et principes de lisibilité.

- **Projet de rédaction**

Objectif: être en mesure de présenter un projet de rédaction ou de réécriture cohérent et de produire un texte final qui respecte parfaitement le mandat de départ. Contenu: rédaction ou réécriture d'un texte d'importance (rapport, manuel, article de fond, texte de vulgarisation, brochure, etc.) en vue de sa publication. Présentation du projet, journal de bord, rapport d'étape et autoportrait.

e- Analyse du discours oral : pratique de la langue orale

Le cours a pour objectif de développer la compétence communicative de l'étudiant par sa compréhension orale. Le cours vise à sensibiliser l'étudiant au fonctionnement du discours oral et à lui fournir des stratégies d'écoute lui permettant d'améliorer sa compétence d'auditeur. Travail fait à l'aide d'une documentation sonore variée: audition, transcription lacunaire, divers exercices. Savoir développer une pédagogie de l'oral qui tienne compte des fondements de l'apprentissage de l'oral en langue seconde ou étrangère. Différents aspects de l'apprentissage et de l'enseignement de l'oral en langue seconde ou étrangère: modèles théoriques, stratégies, choix de textes oraux, activités.

3. Les langues spécialisées (A/B/C)

Programmées à partir de la troisième année (1), elles ont

-
- 1- Ces cours sont programmés tardivement, afin de permettre aux étudiants d'acquérir des compétences en langue générale.

pour objectif l'acquisition du vocabulaire spécialisé et son utilisation dans le domaine de la traduction. On le sait, pour traduire, le traducteur doit non seulement connaître et comprendre les termes d'un domaine quelconque et les notions dont ils sont porteurs, mais aussi les mots (ou la langue) propres aux spécialistes de ce domaine. Soit en somme, la manière de dire les choses dans cette spécialité.

Même s'il est toujours controversé parmi les théoriciens de la linguistique (1), le principe des langues de spécialité (L.S) fait désormais partie de la réalité quotidienne. Il suffit de regarder autour de soi et d'écouter pour constater qu'un physicien, un architecte, un biologiste ou un médecin pratiquent une langue qui leur est propre, voire exclusive. Ils emploient un vocabulaire, un jargon technique ou professionnel entremêlé de mots de la langue courante auxquels ils donnent parfois une acception singulière dont le sens échappe généralement, de façon partielle ou totale, au témoin non initié. (2)

A vrai dire la notion de « langue de spécialité » (L.S) est

-
- 1- Certains linguistes théoriciens contestent en effet cette vision des choses. Pour eux, la langue est une et indivisible et ne saurait être découpée en tranches d'utilisation particulière/selon les mobiles du moment et les besoins de la communication. Il n'y aurait que des emplois spécialisés de la langue commune à tous, des discours (dont le médical, le juridique, le technique...) et non des langues. Il reste, toutefois, que la notion de L.S a fait du chemin depuis une trentaine d'années et que les spéculations des théoriciens n'ont pas entravé son développement. Le nombre étonnant de dictionnaires spécialisés offerts sur les divers marchés linguistiques en apporte une preuve éclatante.
 - 2- C.F : J.Claude Gémard, Traduire ou l'art d'interpréter, Presses universitaires du Québec, 1995, PP84-85

un concept complexe, qui a donné lieu à une pluralité de définitions plus ou moins précises. D'une manière générale, cette notion est délimitée par rapport à trois paramètres :

- **Langue de spécialité/Langue générale**

La langue de spécialité est définie comme un sous-ensemble de la langue générale mais s'en distingue par des particularités lexicales (termes, sigles) et sémiotiques (symboles, schémas).

- **Langue de spécialité/Domaine d'activité**

La langue de spécialité est un système linguistique et sémiotique propre à un domaine de spécialité (scientifique ou technique). Selon cette dualité, il y aurait des langues de spécialité : médicale, mécanique, juridique, économique...

- **Langue de spécialité/usager**

La langue de spécialité est envisagée comme un système de communication réservé à un groupe plus ou moins restreint de spécialistes du domaine.

Il faut, toutefois, signaler que ces approches appellent plusieurs remarques :

- Définir la langue de spécialité par opposition à la langue générale en se fondant sur des différences lexicales tend à réduire la langue de spécialité à un simple répertoire.

- Assimiler une langue de spécialité à un domaine donné suppose que les disciplines soient parfaitement distinctes entre elles, ce qui n'est pas le cas.

- Présenter la langue de spécialité comme une langue réservée aux spécialistes implique l'uniformité des discours de spécialité selon les situations de communication. (1)

Pierre Lerat propose une définition qui paraît s'adapter aux exigences :

« Dans ces conditions, la dénomination langue de spécialité souffre d'induire une fragmentation et une marginalité qui sont contre-intuitives. L'un des premiers linguistes à avoir écrit une thèse sur un français professionnel, l'Anglais Peter Wexler, l'a observé avec bon sens dans ses travaux sur la formation du vocabulaire des chemins de fer en France : comme il n'existe pas d'activités humaines, entièrement cloisonnées, il ne saurait exister à proprement parler de « langues de spécialités »... La notion de langue spécialisée est plus pragmatique : c'est une langue naturelle considérée en tant que Vecteur de connaissances spécialisées. (2)

Quoi qu'il en soit, le principe des L.S fait désormais partie de la réalité quotidienne comme nous l'avons déjà souligné. Ces langues sont enseignées dans beaucoup d'universités sous une forme ou une autre. Au lendemain de la seconde guerre mondiale, le monde des affaires, l'ingénieur ou le banquier américain s'est retrouvé dans un contexte international fort différent de celui des années 30. Désormais, pour rejoindre et séduire une clientèle étrangère toujours plus nombreuses, il fallait exercer ses activités professionnelles dans d'autres langues que l'anglais. Les langues de spécialité sont nées de ce

1- C.F.S.Barrada et Y.Elias, Traduire le discours économique, Tanger,E.S.R.F.T, 1992, P.P.14-15

2- C.F.Pierre Lerat, les langues spécialisées, Paris, P.U.F, 1995, P.P.19-20

besoin précis. Peu à peu sous la pression de ces nouvelles contraintes, elles se sont déplacées vers les disciplines scientifiques et techniques, le monde de la recherche et de la science.

Dans un premier temps, il s'agissait de faciliter les communications professionnelles dans une langue seconde ou troisième, donc dans un contexte de bilinguisme ou de traduction. (1)

Pierre Lerat propose aux professeurs qui enseignent les langues spécialisées les recommandations suivantes :

- Pratiquer les langues spécialisées : Ces langues sont les langues elles-mêmes, dans des emplois techniques et scientifiques d'où résulte un nombre croissant de productions textuelles. L'analyse et la rédaction de ces textes méritent une place dans les enseignements eux-mêmes.

- Centrer sur la grammaire : Les étudiants doivent être formés à la phonétique et à l'orthographe, à la morphologie flexionnelle et dérivationnelle et à la syntaxe dans leur langue et dans autant d'autres que possible.

- Enseigner une syntaxe pluridimensionnelle : apprendre une L2 (langue seconde) suppose une certaine connaissance explicite des rouages de la L1. Cette connaissance passe par ne certaine métalangue

1- J.C.Gémar, OP.Cit,86

(terminologie grammaticale). La grammaire scolaire a une terminologie composite, qui de surcroît varie selon les langues : il faut en prendre son parti, car elle est fondée sur des points de vue multiples qui ont tous leur importance (ordre des mots, fonctions, liens logiques...) Il faut donc des enseignants de langues qui soient des linguistes, et des linguistes cultivés.

- Former à la rédaction technique : les genres d'écriture techniques présupposent la maîtrise d'au moins une langue et la familiarité avec le domaine, tout à la fois. Les enjeux liés à la qualité des notices techniques, des manuels d'utilisation et des documentations à l'usage d'un vaste public sont stratégiques ; il importe donc qu'une sensibilisation de ce dernier soit visée et un complément de formation spécifique conçu.

- Apprendre à bien utiliser les dictionnaires : le dictionnaire de la langue de la langue est le point de départ et la consécration de la langue spécialisée : le technique y trouve sa place en fin de compte, plus ou moins... On ne peut aménager une langue qu'à partir d'acquis morphologiques et syntaxiques non remis en question. (1)

1- P.Lerat, OP.Cit, 189-191

B. Traduction arabe/français/arabe arabe/anglais/arabe

On sait que dans le cadre de programmes de formation professionnelle comme ceux de traduction, la formation pratique occupe une place importante. Une des manières d'apprendre à traduire consiste à résoudre les problèmes de traduction, à faire de la traduction. « On apprend en traduisant, des éléments nouveaux sur le fonctionnement de la langue étrangère, et on découvre des sens nouveaux aux mots et aux expressions » (1)

La première année de la licence est une année de préparation à la traduction pour les étudiants, généralement diplômés d'un baccalauréat littéraire. Les deux premiers semestres sont consacrés aux cours d'introduction à la traduction (acquisition des principes de la traduction). Ainsi, on initie les étudiants aux différents types de la traduction. Ils apprennent à connaître différents genres de textes et les notions élémentaires de la traduction.

On peut dire que les cours de traduction jouent un rôle important dans la formation linguistique des étudiants dans la mesure où :

- ils préparent les apprentis à s'approprier les connaissances linguistiques qui leur permettent de percer le mystère des textes aussi bien en compréhension qu'en réexpression. Autrement dit, ces cours contribuent au

1- E.Lavault, Fonctions de la traduction en didactique des langues, Paris, Didier Erudition, 1985, P.100

développement de la compétence linguistique de l'étudiant.

-ils installent chez les apprentis un certain nombre de compétences dont :

- ✓ la compétence communicative
- ✓ la compétence d'auto-apprentissage
- ✓ la compétence de transfert inter-linguistique

En d'autres termes, les cours de traduction développent chez les étudiants des compétences leur permettant de :

- manier avec aisance les langues de travail : Arabe/Français/Anglais.
- recevoir, analyser et interpréter différents types de discours.
- s'exprimer avec clarté tant en écrit qu'en oral.
- traduire différents types de discours.

Durant les deux premières années, l'enseignant doit donner une importance à ce qu'on appelle la « traduction explicative », celle qui aborde d'abord la compréhension, voire le déchiffrement du sens d'un texte avant de passer à la traduction proprement dite, exercice où l'on explique les différences entre les deux langues et qui devrait conduire à une bonne maîtrise de la langue étrangère et son utilisation ainsi qu'une plus grande conscience des spécificités de la langue maternelle. Cette démarche permet non seulement l'apprentissage des langues étrangères mais aussi à la langue arabe de profiter des acquis des langues occidentales.

Le professeur peut amener ses étudiants, par le biais d'un travail de comparaison de textes, à étudier les différences de fonctionnement lexico-terminologique entre les deux langues mises en contact par l'approche différentielle. Outre, la contribution de l'enrichissement du lexique de l'étudiant aussi bien en français qu'en arabe (ou en anglais et en arabe), la terminologie peut être exploitée progressivement, selon l'approche de la morpho-lexicologie comparée.

Bien sûr le perfectionnement linguistique de l'étudiant ne peut s'arrêter au simple niveau de l'enrichissement de la compétence lexicale. Il existe un autre palier : il s'agit du niveau syntaxique.

On peut citer également les exercices :

- faire des résumés
- faire des synthèses
- faire des corrections

Pour résumer, on peut dire que les cours de traduction A/B/C, durant les deux premières années, visent à former un étudiant trilingue relativement équilibré. Il est vrai que les apprentis reçoivent séparément des cours d'arabe, de français et d'anglais (ou d'espagnol), mais les cours de traduction constituent, pour eux, l'occasion privilégiée de mettre en application, dans une optique trilingue et comparative, leurs acquis dans les trois langues.

Selon Jacques Lethuillier, « traditionnellement, la formation des traducteurs professionnels se trouve centrée sur l'acquisition

d'une compétence en traduction générale. On sait que cette aptitude à la traduction générale met en jeu principalement une connaissance et un savoir faire. La connaissance est celle de la langue de départ et celle de la langue d'arrivée. Le savoir faire est l'aptitude de décoder les textes écrits dans une langue pour en projeter le sens dans une autre langue, sous la forme d'un texte équivalent. Or, contrairement à ce qu'on pourrait penser, l'expérience montre que très peu de gens possèdent naturellement ce savoir faire. Cela explique que son acquisition occupe une place prépondérante dans les programmes de formation des traducteurs professionnels. En outre, la connaissance du couple que vise la formation est considérée comme un préalable. » (1)

Ainsi, la formation d'un traducteur repose sur deux piliers : la traduction générale et l'initiation à la traduction spécialisée. Si enseigner la traduction générale revient à communiquer un savoir-faire, dispenser un enseignement de traduction spécialisée impose de concevoir et de proposer une pédagogie ou un modèle d'apprentissage.

1- Jacques Lethuillier, L'enseignement des langues de spécialité comme préparation à la traduction spécialisée, Revu »Méta », V48, N°3, Sep 02, P.11

La troisième année est consacrée à la traduction des textes vulgarisés. Dès le premier cours, on expose aux étudiants des textes qui traitent du même sujet mais visant un public différent. Les textes vulgarisés sont tirés des journaux ou revues. Il est conseillé, en outre, d'exploiter ces textes dans la langue de départ et dans la langue d'arrivée, pour bien comprendre le sujet, et s'habituer au langage journalistique et technique, de rétablir la terminologie propre à chaque domaine.

Les textes de vulgarisation peuvent être d'un grand intérêt pour ce qu'est des effets stylistiques comme la métaphorisation, la comparaison ou l'analogie. L'enseignant peut en faire usage dans des activités à même de permettre à des étudiants de découvrir les moyens stylistiques que chacune des deux langues emploie pour faire face à un besoin expressif. Quant à la traduction spécialisée, elle est programmée à partir de la quatrième année (1). Les textes sélectionnés visent un public spécialisé, par exemple un article médical, un traité de commerce, un jugement, une convention.

En faisant une lecture approfondie de ces textes, l'étudiant peut constater que les difficultés n'apparaissent qu'en raison d'insuffisance des connaissances des concepts. Il peut trouver les correspondants des termes dans des dictionnaires techniques, mais le sens ne pourrait pas être assez clair pour

1- La traduction des textes spécialisés est devenue une activité importante partout dans le monde. Dans la compétence du traducteur professionnel, l'aptitude à exécuter ce type de traduction constitue désormais une composante essentielle. Ainsi la compétence du traducteur professionnel moderne ne saurait se limiter à la traduction générale. Tout apprenti doit se préparer à la traduction spécialisée.

transmettre le contenu dans le texte d'arrivée. Alors à cette étape, il faudrait compter sur la recherche documentaire et terminologique et demander l'aide des spécialistes...

Quant à la traduction spécialisée, programmée pour la 4^{ème} année, le but de son enseignement est d'entraîner les étudiants à traduire des textes qui, par leur nature présentent des problèmes telle que la faible ou nulle maîtrise de la part de ces apprentis, des textes variés appartenant aux divers domaines de la connaissance. « On peut comprendre tous les termes et les constructions grammaticales utilisées dans la rédaction d'un texte sans pour autant en appréhender le sens. Autrement dit, le sens d'un texte n'est pas réductible à la somme des significations des mots qui le composent. L'appréhension du sens du texte exige l'apport de toute une série de compléments cognitifs et la mise en œuvre d'un raisonnement logique permettant d'établir des liens entre le « dit », ce que dit le texte et le « su » ce que le traducteur sait déjà » (1)

Il est aussi important « de demander aux étudiants de traduire un même texte [d'une langue étrangère vers l'arabe] pour plusieurs types de destinataires: un spécialiste, un technicien, un lecteur curieux des sciences. Savoir à qui l'on s'adresse implique de la part du traducteur-apprenti une attitude active lui permettant de mobiliser les ressources adéquates de la langue-cible en vue d'aboutir à un texte équivalent.» (2)

1- C.Durieux, Connaissances et compétences, 94

2- Fayza Elqasem, « le rôle de la reformulation dans la traduction des textes spécialisés vers l'arabe » in traduire la langue, traduire la culture, Paris, Maisonneuve, 2003, 78

Il faut également sensibiliser l'étudiant à la recherche documentaire ponctuelle dans le but d'acquérir les connaissances thématiques et pour mieux maîtriser certaines contraintes lexicales, telles que les collocations et la phraséologie spécialisées. A vrai dire, cette recherche documentaire constitue la partie cachée de l'iceberg dans le travail de la traduction, recherche qui prend plus ou moins d'importance et de temps en fonction des textes que l'on traduit.

Cette démarche documentaire doit-être méthodique et ordonnée. Elle doit partir des généralités aux détails et de la vulgarisation à l'information spécialisée. Il ne faut pas d'ailleurs qu'elle se cantonne dans la recherche de documents jugés pertinents comme les articles de journaux ou les revues ou les encyclopédies. Elle consiste à cerner, à partir d'une première lecture du texte à traduire, les lacunes cognitives dont souffre la compétence encyclopédique de l'étudiant. Ensuite, elle vise à chercher les sources documentaires qui présentent l'information sollicitée sous des aspects facilement accessibles et appréhensibles.

Selon Déjean Leféal : « L'essentiel, n'est pas tant de savoir, mais de savoir qu'on ne sait pas. C'est pourquoi l'enseignement de la traduction doit avoir pour objectif non pas l'augmentation directe des connaissances non linguistiques, mais la prise de conscience par les étudiants de tout déficit d'information et de la nécessité absolue d'y remédier. » (1)

1- Déjean K.Leféal, Pédagogie raisonnée de la traduction, Méta, N°2, 1993, 160

C. Les matières complémentaires

La théorie de la traduction

Ce module est programmé pour les étudiants de la troisième année de licence. Son enseignement renforce –en réalité- la pratique traductionnelle, c'est-à-dire que les cours doivent constituer la charpente pédagogique centrale de la formation. Selon des chercheurs « les objectifs de ces cours doivent être reformulés du point de vue de l'apprenant. A la fin du cours, celui-ci doit :

- mieux connaître l'histoire et les divers pratiques actuelles de la profession ;
- mieux apprécier les différentes dimensions du processus de la traduction ;
- mieux comprendre les principales théories linguistiques et interculturelles de la traduction ;
- prendre le recul nécessaire pour analyser sa propre pratique de la traduction. » (1)

Selon Ahmed Abachi, qui a enseigné le module de la théorie de la traduction à l'université d'Alger, durant plusieurs années « l'enseignement de cette matière doit se faire dans un cadre méthodologique. Le programme doit être exhaustif. Afin d'éviter la sélection d'une théorie au détriment d'une autre, il est préconisé de revoir tous les modèles établis. L'enseignement devrait se faire à partir de l'étude chronologique de ses modèles avec l'objectif de démontrer aux étudiants leur

1- Agnès Whitfield, L'enseignement de la théorie de la traduction, Méta, V 48, N° 3, P.15

mécanisme, leur contribution et leur insuffisance dans l'exercice de la traduction. (1)

A.Abachi propose plusieurs modèles

- ✓ Le modèle structuraliste grammatical
- ✓ Le modèle sociolinguistique
- ✓ Le modèle texte linguistique
- ✓ Le modèle philologique
- ✓ Le modèle interprétatif (2)

Pour conclure, on peut dire que le programme proposé par la Comité Pédagogique Nationale de Traduction n'est pas parfait, mais il œuvre dans le sens de développer chez l'étudiant un certain nombre de compétences et surtout cette compétence :

-de manier avec aisance les langues de travail, l'arabe en premier et une autre langue étrangère en second lieu

-de recevoir, analyser et interpréter tout type de discours

-de communiquer avec efficacité dans différentes situations de production

-d'utiliser ses connaissances linguistiques et techniques pour distinguer ce qui relève de la logique de la langue de départ, afin de pouvoir réexprimer le discours dans le respect de l'intention et de la logique dans une autre langue (la langue maternelle par exemple), en observant l'ensemble cohérent des règles lexicales, syntaxiques de cette langue.

1- A.Abachi, Enseignement de la théorie de la traduction in, Formation des traducteurs, OP.Cit, 69

2- Ibid

On peut ainsi parler d'un certain nombre de compétences :

- **Compétences linguistiques** : Elles concernent la connaissance pratique et approfondie des langues à partir desquelles et vers lesquelles l'étudiant va traduire. Bien que les langues de la combinaison linguistique choisie doivent être maîtrisées avant le passage au niveau III, les études comportent des cours de perfectionnement et de renforcement linguistique.

- **Compétences traductionnelles** : il s'agit ici de donner à l'étudiant les compétences nécessaires, c'est-à-dire les techniques, méthodes, moyens et outils, pour effectuer le passage d'une langue à l'autre dans le respect des normes établies et imposées par la profession. L'acquisition de ces compétences constitue l'élément fondamental de la formation et la raison d'être d'un programme universitaire en traduction. Des exercices nombreux et variés, portant sur divers types de textes et accompagnés d'une analyse de difficultés rencontrées et d'une réflexion sur le processus traductionnel visent à atteindre ce but. Les cours de traduction Générale, de traduction spécialisée, de méthodologie de la traduction contribuent directement à l'acquisition de ces compétences.

- **Compétences rédactionnelles** : l'importance de l'écrit en traduction oblige à fournir à l'étudiant les outils nécessaires pour rédiger un texte général ou spécialisé. Ces compétences rédactionnelles sont le complément indispensable des compétences linguistiques et des compétences traductionnelles. Elles doivent permettre à l'apprenti d'exprimer avec clarté, précision et justesse un contenu donné dans une langue donnée, en respectant les caractéristiques inhérentes au texte et à la langue. Les cours des « langues de spécialité », des techniques

de la traduction et de la rédaction favorisent ces acquisitions.

- **Compétences de recherche** : l'étudiant doit acquérir les méthodes et techniques de recherche nécessaires pour trouver l'information et la terminologie dont il a besoin pour traduire un texte donné dans un domaine donné. Ces compétences sont essentielles au travail du traducteur. Elles garantissent la qualité de la traduction et visent à assurer l'autonomie du traducteur. Des cours précis, entre autre de recherche documentaire et de terminologie, apportent à l'étudiant les bases méthodologiques pour aller chercher l'information dont il a besoin.

Chapitre II

Apprentissage des langues et formation linguistique

I. La compétence linguistique

Pour être un vrai professionnel, l'apprenti-traducteur algérien doit avoir une excellente maîtrise des langues qu'il utilise parlées et écrites, c'est-à-dire une parfaite connaissance de la langue mère et de la (ou les) langues étrangères.

Toutefois cette connaissance pratique ne lui suffit pas. Il doit aussi posséder une bonne connaissance théorique du fonctionnement de ces langues. Selon J.R.Ladmiral « le traducteur doit disposer d'une solide connaissance de ses langues de travail, d'une culture générale étendue et d'une connaissance du domaine auquel appartient le texte à traduire. La formation du traducteur est assurée par des instituts universitaires de trois (3) à quatre (4) années. Le consensus semblait s'être établi que la langue-cible doit être exclusivement la « langue maternelle » (langue A)... Toutefois, certains invoquent la pression des besoins et les nécessités d'une adaptation « flexible » à la diversification et au renouvellement rapide de la demande pour exiger maintenant des futurs traducteurs une « mobilité » en vertu de laquelle ils seraient en mesure de traduire indifféremment en direction de plusieurs langues cibles » (1)

Pour connaître l'importance de l'apprentissage des langues dans un Département de Traduction en Algérie ou ailleurs, il faut poser la question : Qu'est ce que traduire ? Il s'agit d'un acte de communication. La différence des langues, la barrière

1- J.R.Ladmiral, Traduire : théorèmes pour la traduction, Paris, Gallimard, 1994

linguistique produit certaines difficultés dans la transmission d'un message, le traducteur intervient pour établir cette continuité et assurer la transmission à un destinataire ne comprenant pas la langue du message original. Traduire, c'est d'abord comprendre pour faire ensuite comprendre.

Tout le monde est d'accord que traduire exige la maîtrise d'un certain nombre de connaissances dont :

- Langue de départ et langue d'arrivée
- Sujets traités
- Méthodologies traitées

J.Delisle affirme qu'un bon traducteur doit maîtriser quatre sortes de compétences. (1)

- **Compétence linguistique qui correspond aux connaissances des codes linguistiques concernés.**

- **Compétence encyclopédique qui est la connaissance des choses et du monde, de tout ce qui constitue notre univers.**

- **Compétence de compréhension ou la capacité de comprendre, d'interpréter un texte.**

- **Compétence de réexpression ou la capacité de redire**

1- A.Hurtado Allvir exige cinq compétences :

- Compétence de communication dans les deux langues
- Compétence extralinguistique (connaissances encyclopédiques, culturelles et thématiques)
- Compétence de transfert
- Compétence professionnelle
- Compétence stratégique

Pour plus de détail :

Alvir Hurdato, La notion de fidélité en traduction, Paris, Didier, 1990

dans une autre langue ce qui a été compris grâce à des techniques d'expression et de rédaction. (1)

A vrai dire, un traducteur-apprenti ne peut réussir dans sa mission que s'il remplit les conditions suivantes :

- **Savoir analyser la macrostructure du texte original :** pour traduire un texte il faut comprendre d'abord sa macrostructure. Il est donc important de savoir : le type, l'auteur, le thème, la fonction du texte, la situation sociale au moment où le texte est écrit et enfin le destinataire de la traduction.

- **Savoir comprendre la microstructure du texte :** après une analyse globale, tout texte à traduire doit être analysé en détail à tous les niveaux. Cette analyse permet de le comprendre à fond :

- **au niveau lexicologique :** l'étudiant doit être capable de distinguer la signification hors contexte et la signification actualisée en contexte (ou le sens) d'une unité lexicale. Puisque le sens est l'objet à transmettre dans la langue cible, cet exercice est fondamental. L'enseignant a donc pour tâche d'aider les étudiants à reconnaître la signification la plus pertinente des mots et expressions. C'est aussi à ce niveau qu'on doit identifier les mots à forte charge culturelle que contient le texte.

1- J.Delisle, OP.Cit, 39

- **au niveau morphologique** : l'étudiant doit être capable de reconnaître la forme des mots-outils, les conventions grammaticales, surtout les formes verbales et leur signification.
- **au niveau syntaxique** : l'étudiant devra savoir comprendre les structures syntaxiques du texte, c'est-à-dire qu'il doit être capable de bien déterminer les rapports entre les segments du texte. Cette capacité est indispensable puisque les structures syntaxiques sont le support du réseau sémantique.

Savoir bien rédiger en langue cible : le travail d'écriture a lieu à la phase de réexpression du contenu compris. A ce stade, plusieurs difficultés peuvent apparaître : difficulté de trouver des formules équivalentes ; les formes linguistiques choisies peuvent trahir ce qu'on veut réexprimer, difficulté de respecter le style de la langue d'arrivée. En effet, des apprenants algériens sont souvent dépendants de la syntaxe originale et ils se privent de ce fait de la liberté de s'exprimer sur la base du contenu compris. Par conséquent, ils produisent des textes qui ont encore des traces de la langue de départ manquant parfois de cohérence.

Il est donc important que les étudiants soient capables de bien rédiger leur traduction, de produire des textes fluides, concis et cohérents comme lorsqu'on s'exprime en langue maternelle. Ce travail de traduction devra faire partie des objectifs du cours de traduction. (1)

1- C.F : Van Dai Vu, Le savoir faire en traduction, Méta, V.L1, P 25-26

Tout cela signifie qu'on ne peut traduire si on ne maîtrise pas les langues. Les étudiants algériens sont sensés être des professionnels de la langue, et ce, sur tous les aspects. On le sait, le traducteur effectue un travail à la fois linguistique, psycholinguistique et cognitif sur deux registres linguistiques différents. Ils doivent formuler d'abord pour eux-même, puis transposer pour l'autre (lecteur de la traduction).

Il est utile de préciser que de nombreux départements et écoles de traduction œuvrent à former dans- une première étape- des spécialistes de la traduction et non des traducteurs spécialisés. Il est d'ailleurs bien navrant de constater que, dans certaines écoles de la traduction, l'enseignement de la traduction est confondu avec l'enseignement des langues, ou de terminologies spécialisées. Le rôle des écoles de traducteurs est de former des spécialistes de la traduction, généralistes au même titre que des médecins au sortir de la faculté. Un jeune traducteur diplômé doit être à même d'exercer son activité sous n'importe quelle forme : organismes nationaux ou internationaux, sociétés industrielles ou commerciales, édition, presse, etc, de même qu'un jeune médecin diplômé doit soigner aussi bien une grippe qu'un trouble cardiaque ou une maladie infectieuse. En acquérant de l'expérience, ce jeune traducteur se spécialisera et finira par n'exercer de préférence son activité que dans quelques domaines choisis.

Ainsi, il faut bien distinguer entre traducteur-spécialiste et spécialiste traducteur. « Le traducteur est un spécialiste, un spécialiste dans un domaine bien spécifique, celui de la traduction. En tant que tel, il doit répondre à un certain nombre d'exigences qu'on résume par le terme de qualité : qualités linguistiques et extralinguistiques, connaissance suffisante du

sujet pour garantir la « fiabilité ». Dans ce contexte, il peut opérer dans divers domaines. Et [progressivement] il peut se spécialiser. » (1)

Florence Herbulot parle de ce qu'on appelle la boîte à outils du traducteur, « cette boîte qui renferme la connaissance et la maîtrise de la langue de rédaction qui est la langue maternelle du traducteur, et de la langue à traduire. Elle contient aussi la connaissance du sujet. Le traducteur idéal serait sans doute un spécialiste du sujet, capable de rédiger parfaitement la langue qu'il traduit, et sachant aussi traduire... En général, un traducteur, qu'il soit salarié ou indépendant, doit être capable de couvrir un éventail de sujets. »(2)

Quand on évoque la boîte à outils « il faut, commencer par la langue maternelle, l'outil numéro un, puisque c'est le véhicule du produit que constitue la traduction. On peut perfectionner sa langue maternelle, l'améliorer, mais toutes les bases, la solidité de la langue, sont acquises dès l'enseignement secondaire, bien avant l'entrée dans les écoles de traduction. La qualité de la langue maternelle va donner au traducteur la sécurité dans son expression, donc va lui permettre d'être un intermédiaire fiable et d'assumer sa responsabilité avec tranquillité... Il faut aussi connaître la langue que l'on va traduire. Mais il ne s'agit pas d'une connaissance statique. Il ne suffit pas d'avoir appris un jour des langues étrangères, d'avoir passé quelques mois ici ou là ; il faut une connaissance

1- G.Cammaert, Traducteur-spécialiste ou spécialiste traducteur, Revue « Equivalences », Volume 23/2, 1993, PP 49-50

2- F.Herbulot, Savoir faire et boîte à outils, Revue « Equivalences », OP.Cit, P.17

dynamique, il faut se perfectionner. Les langues évoluent très vite, les termes et les expressions se transforment et l'on peut se retrouver assez rapidement devant des incompréhensions. » (1)

Selon Christine Durieux, si la connaissance de la langue étrangère de départ peut se limiter à conférer une compétence de compréhension, la connaissance de la langue d'arrivée doit au contraire permettre une performance de production. C'est pourquoi il est recommandé que la langue d'arrivée soit la langue maternelle du traducteur. Une langue d'arrivée bien maîtrisée est un point d'appui utile. La facilité et la sûreté de l'expression dans cette langue sont un gage de la clarté de formulation de l'énoncé. La traduction produite et rédigée en langue d'arrivée est l'aboutissement et le révélateur de l'opération traduisante. Si la traduction laisse à désirer, c'est tout le travail effectué en amont qui se trouve invalidé. Tout cela, signifie que le traducteur n'a pas d'autre moyen de prouver sa compétence et sa valeur que de fournir une traduction exacte, claire et rigoureuse. Sans la maîtrise intuitive de la langue d'arrivée, il n'a aucune chance d'être reconnu comme un vrai traducteur professionnel. (2)

On peut ainsi dire que les traducteurs rédigent - généralement- dans leur langue maternelle. Pour les apprentis Algériens, leur première langue, l'arabe standard, pose problème. En effet, les départements de traduction algériens

1- F.Herbulot, OP.Cit, P.18

2- C.F : C.Durieux, Apprendre à traduire, OP.Cit, 92-93

sont surpeuplés d'étudiants qui ne maîtrisent pas parfaitement la langue arabe. L'enseignement secondaire et même l'enseignement universitaire négligent souvent ce remarquable outil d'expression qu'est la langue et la formation des traducteurs, se heurtent de plus en plus aux difficultés soulevées par les lacunes linguistiques des étudiants.

Cette situation exige –comme nous l'avons déjà souligné– une mise à niveau linguistique, suivie d'un auto-apprentissage. L'enseignant doit aider l'apprenant à individualiser cette mise à niveau et à acquérir les mécanismes de l'auto-évaluation. L'apprentissage d'une langue est un comportement à acquérir, avec volonté et courage.

Jean Delisle souligne « qu'il suffit d'ouvrir les livres des étudiants des écoles de traduction pour constater que la « maîtrise » d'au moins deux langues figurent toujours au nombre des conditions d'admission. Cette exigence n'est-elle pas encore une reconnaissance implicite du fait que le savoir linguistique est un préalable à la pratique et à l'apprentissage de la traduction ? Les points de départ et d'arrivée de l'activité traduisante sont linguistiques. Aussi, plus la maîtrise des langues est grande, plus faibles sont les risques d'incompréhensions et d'interférences au moment de la reformulation du sens d'un message. Il est donc normal et même souhaitable que des cours de perfectionnement en langues seconde et maternelle figurent en bonne place dans les programmes de traduction.» (1)

1- J.Delisle, l'analyse du discours comme méthode de traduction, P.25

Personne ne peut nier que le formateur joue un rôle primordial dans l'apprentissage des langues. Tout d'abord parce que l'enseignant occupe un poste stratégique de régulateur face aux inégalités des apprenants devant l'apprentissage de la langue, affectant de même le niveau intellectuel et le développement affectif et relationnel. Sa marge de manœuvre est à la fois plus étroite et plus large qu'on ne le croit généralement. Certes, les programmes sont définis par les tutelles, néanmoins, il reste un espace de liberté conditionné par son savoir faire relationnel-communicatif et social, ce qui lui permettra de favoriser les dispositifs d'inter-action dans lesquels l'apprenant sera actif... La langue est un moyen de communication, et à cette fin, il s'agit d'acquérir une bonne expression des formes syntaxiques simples et complexes par la répétition, la mémorisation, l'imprégnation et la traduction. L'objectif essentiel de l'enseignement d'une langue n'est-il pas l'acquisition des moyens linguistiques de la communication? (1)

1- C.F : Fewzia Bejaoui, Communication, attitudes et pédagogie, Revue « Laros », N°7, P.P. 96-97

II. Didactique et apprentissage des langues

A vrai dire, la fonction principale du professeur de langue dans un département de traduction est l'enseignement : c'est sa fonction pédagogique. Il s'agit, pour lui, de produire, développer et maintenir chez les étudiants un certain modèle de compétence en langue (maternelle et étrangère). Cela représente une stratégie d'ensemble qui commande la mise en œuvre de diverses approches, méthodes ou techniques.

Ces approches, méthodes et techniques sont diverses et variées. On sait, d'ailleurs, que l'enseignement des langues a considérablement évolué au cours du siècle précédent. (1) Son histoire est marquée par des continuités et des ruptures. Cette didactique fut souvent un champ où sont livrées des batailles entre traditionalistes d'une part et rénovateurs d'autre part.

1. La méthodologie traditionnelle (2)

Le premier ensemble de procédés et techniques de classe qui s'étale sur une certaine période historique – depuis la

-
- 1- Il est certain que c'est en s'appuyant sur la recherche linguistique que l'enseignement des langues vivantes et étrangères a pu réaliser au cours de dernières décennies des immenses progrès. Il est non moins certain, cependant, que la méthodologie de l'enseignement de ces langues est tout autre chose qu'une sous-branche de la linguistique... L'enseignement des langues a le droit d'exister indépendamment non plus seulement comme art, mais comme une science.
 - 2- La méthodologie traditionnelle est connue dans la littérature pédagogique sous l'appellation de méthode « classique », « grammaticale », ou de « traduction ».

renaissance jusqu'à la première guerre mondiale – est la méthodologie traditionnelle dont le noyau dur est la méthode grammaire – traduction.

Cette méthodologie dominante fut pendant des siècles fortement influencée par la méthodologie utilisée pour l'enseignement des deux langues favorites sur « le marché des langues », le latin et le grec ancien. Elle consiste en un calque sur les procédés pédagogiques des langues classiques. Ces deux langues furent pendant des siècles enseignées aux élites intellectuelles et aux classes dirigeantes et jouirent d'un statut privilégié. L'idée implicite qui soutint leur enseignement fut qu'elles véhiculaient les grandes valeurs morales et esthétiques qu'il fallait inculquer aux futures générations.

C'est sur cette méthodologie que s'est littéralement calqué l'enseignement des langues vivantes étrangères pendant longtemps. L'enseignement se basait sur des listes interminables de mots (parfois groupés par thèmes appelés nomenclatures) et leurs racines, leur dérivation, leur composition, leur étymologie, ainsi que sur des locutions à apprendre. (1)

Quant à la grammaire, elle est descriptive, déductive, explicite avec toutes ses règles complexes et toutes ses subtilités qui régissent les conjugaisons et les déclinaisons. On insiste sur le mode, le temps, la personne, le nombre, les verbes auxiliaires,

1- C.F: C.Furen et P.Berto Cchini, se former en didactique des langues, Paris, Ellipses, 1998

en renvoyant systématiquement aux chapitres correspondants du livre de grammaire. L'accent est mis sur la compétence métalinguistique : connaître les règles, les mémoriser et les restituer en classe, apprendre par cœur des paradigmes grammaticaux et les listes lexicales. Cette récitation mécanique après l'apprentissage par cœur fut au centre du processus d'enseignement.

Les exercices scolaires usuels consistaient en thèmes et en versions. La version consiste à traduire à partir de la langue étrangère vers la langue maternelle, le thème de la langue maternelle vers la langue étrangère. A la périphérie de ce noyau dur grammaire-traduction, il faut mentionner la place primordiale accordée au dictionnaire, à l'explication des textes, à l'oralisation d'un texte écrit, à la dissertation et aux dialogues.(1)

J.Delisle parle de la traduction scolaire, appelée aussi traduction pédagogique, une méthode destinée à faciliter l'acquisition d'une langue, à perfectionner le style. Cette méthode n'est jamais une fin en soi, mais toujours un moyen. Il s'agit de « thème » et « version », deux termes qui définissent un type tout à fait particulier de traduction : la traduction comme exercice pédagogique. La version permet de vérifier la compréhension de la langue seconde étudiée : les contre-sens, faux – sens et non – sens révèlent différents niveaux

1- C.F : J.P.Cuq, Dictionnaire de didactique du français, langue étrangère, Paris, Asdifle, 2003

d'incompréhension. Le thème, pratiqué au début de l'apprentissage, a pour but principal la fixation des structures de la langue seconde : il est à ce stade beaucoup plus un exercice de grammaire qu'une traduction. (1)

Quant à C.Durieux, elle affirme que, dans l'approche de type version, la recherche de correspondances, c'est-à-dire le passage de la langue de départ à la langue d'arrivée, se fait avant qu'il ait compris. C'est en essayant d'agencer les mots [français-par exemple-] ainsi décodés que l'on tente de conférer un sens au texte d'arrivée en manipulant les mots comme les pièces d'un puzzle, sans plus se référer au texte de départ. En effet, selon cette méthode, le texte de départ n'a d'importance qu'au tout début du processus ; une fois décodé, il n'en est plus tenu compte. Il peut bien être ignoré, puisque le principe sur lequel s'appuie cette approche veut qu'un texte se ramène à une succession de mots ; autrement dit, le sens d'un énoncé est censé être la somme de la signification des mots successifs pris isolément qu'il utilise. Il n'est donc pas nécessaire de revenir au texte d'origine dans la mesure où l'on considère qu'on a tiré la quintessence du texte dès lors qu'on a trouvé les correspondances pour chacun des termes ou locutions qui le composent. (2)

Selon de nombreux chercheurs, cette approche pose divers problèmes : l'apprentissage de la langue seconde serait

1- J.Delisle, OP.Cit, PP. 25-27

2- C.F : C.Durieux, Fondement didactique de la traduction technique, PP.17-18

perturbé en raison de résistances psycholinguistiques développées par la langue maternelle. Parallèlement ou inversement, mais à un moindre degré, on assisterait à une relative inhibition des ressources expressives en français. La pratique de la traduction s'accompagne de l'expérience bien connue d'une perte des moyens d'expression très frustrante. Finalement, la multiplication des interférences dans les deux sens aboutirait à une détérioration des deux systèmes linguistiques. (1)

Dans cette perspective, la version et surtout le thème seront considérés comme des exercices « réactionnaires », rescapés de l'antique méthode, purement livresque, où il fallait apprendre tout un catalogue rébarbatif de règles de grammaire et de lecture, et autres tableaux de conjugaison pour se lancer ensuite « à coups de dictionnaire » dans l'entreprise tâtonnante de traduction.

Dès le début du XX^{ème} siècle, les pédagogues essaient de se débarrasser de cette méthode héritée du Moyen âge. Partout en Occident, de nombreux enseignants se sont élevés pour dénoncer les exercices des thèmes et versions, illustrant les difficultés qu'a eu l'enseignement pendant des siècles : faire des élèves très brillants en classe, mais incapables de se débrouiller tous seuls et de communiquer en langue étrangère une fois qu'ils mettent le pied dans le pays dont ils ont appris la langue.

1- J.R.Ladmiral, OP.Cit, 26

2. La méthodologie directe

Cette méthodologie s'est imposée au début du XX^{ème} siècle. Elle a été également baptisée « **méthode phonétique** », « **méthode intuitive** » ou encore « **méthode de la réforme** ». Il semble que ce sont les pays de langue allemande et les pays scandinaves qui ont joué un rôle de précurseurs dans le débat méthodologique du début du siècle. Historiquement parlant, il s'agit de la première méthodologie qui soit adaptée exclusivement à l'enseignement des langues vivantes étrangères.(1)

Cette méthodologie est tributaire de la « méthode Berlitz », méthode destinée principalement à l'enseignement des langues étrangères aux adultes, appliquée aux écoles de langues étrangères Berlitz, lesquelles allaient essaimer dans le monde entier. Le fondateur allemand Maximiluan Berlitz avait ouvert, déjà en 1878, à Rhonde Islande sa première école où l'enseignement avait un objectif pratique : mettre l'accent sur les besoins d'expression des élèves dans des situations de la vie quotidienne. (2)

Cette méthodologie prône le bain linguistique intégral. On l'appelle pour cela la méthode naturelle. L'idée qu'elle soutient est de plonger l'élève dans la langue maternelle, comme on jette les gens à l'eau pour leur apprendre à nager, de

1- C.F :C.Puren, Histoire des méthodologies de l'enseignement des langues, Paris, Nathan, 1988, PP.16-18

2- Ibid, 18-19

favoriser l'apprentissage par imprégnation totale (le bain de langue). Influencée par la phonétique (1), elle est basée sur l'expression orale, sur la langue parlée courante. Le but est d'éviter le recours à la langue maternelle des élèves, la langue intermédiaire. Il faut pouvoir reproduire correctement les sons dont est composée la langue étrangère. Le professeur sert de modèle linguistique, dans le sens que c'est lui qui présente aux apprenants des énoncés en langue étrangère. Les sons prononcés par le formateur sont à mettre en relation par l'apprenant avec les objets qu'on lui montre. Il s'agit donc bien d'une méthodologie qui met au centre de la pratique pédagogique le bain de la langue : On se sert de la phonétique pour enseigner la prononciation.

Il va sans dire, que dans le cadre d'une telle approche, la traduction est évitée. La langue s'acquiert moyennant la conversation qui a lieu au sein de la classe. L'apprenant devient- pour la première fois- un sujet actif, capable de participer positivement au processus d'apprentissage.

Selon Christian Puren, cette approche se compose de sept méthodes constituantes. (2)

- **La méthode directe** qui supprime le thème et la version, la traduction. Elle est directe au sens que l'on a plus recours à l'intermédiaire de la langue maternelle.

1- La phonétique, science prometteuse faisait ses premiers pas à l'époque, orientant l'enseignement des langues étrangères.

2- C.F : Christian Puren, OP.Cit, PP.112-135

- **La méthode orale** : elle regroupe toutes les techniques qui ont pour but la pratique orale de la langue en classe. L'accent est mis sur la bonne prononciation et l'intonation, dont on corrige les fautes.

- **La méthode active** : Le but est de faire parler l'élève. Le postulat de base est que plus il parle, plus il apprend à parler. L'élève agit, discute, découvre les règles de la grammaire.

- **La méthode interrogative** : appelée également « méthode socratique » ; le professeur pose des questions en langue étrangère et l'élève répond. Elle est généralement utilisée pour vérifier la compréhension du texte étudié par les élèves et pour contrôler les acquis.

- **La méthode intuitive** : Elle recourt aux capacités d'intuition des élèves. C'est l'enseignement par le sens en particulier l'ouïe : on utilise des objets, des schémas, des dessins, des images, pour éviter à tout prix de faire appel à la traduction.

- **La méthode initiative** : elle se réfère à l'imitation de la part de l'élève du modèle linguistique offert par le professeur.

- **La méthode répétitive** : elle consiste en l'audition et au réemploi des mots d'une manière permanente et intensive jusqu'à ce qu'ils soient gravés dans la mémoire de l'élève : la répétition aide la fixation et l'assimilation des formes linguistiques. Le but étant de créer des automatismes en langue étrangère, tout en réduisant les risques de déperdition. D'où la critique qu'elle s'agit d'une méthode qui se base sur la répétition mécanique.

Bien sûr, ces sept méthodes s'articulent entre elles en formant un ensemble cohérent qui constitue la méthodologie directe. De toute évidence, la personnalité du professeur du terrain joue beaucoup dans le dosage de chaque méthode dans la pratique quotidienne.

Selon des chercheurs, cette méthodologie directe a dominé jusqu'à la dernière guerre mondiale l'enseignement des langues vivantes. « Il était normal que ce fût justement aux Etats unis, où avec des grands linguistes comme Sapir, Bloomfield et bien d'autres, le structuralisme avait pris un très essor, que l'enseignement des langues, fort en retard par rapport à ce qu'il était en Europe, commençât à bénéficier des recherches linguistiques. Il fallait aussi pour cela les nécessités de la guerre qui rendait particulièrement urgent un enseignement efficace et rapide d'un certain nombre de langues. En abandonnant quelque temps ses analyses linguistiques pour se mettre à enseigner la langue, Bloomfield devenait sans doute le premier « linguiste appliqué » et créait l'enseignement des langues.» (1)

1- Denis Girard, Linguistique appliquée et didactique des langues, Paris, A.Colin, 1972, P. 17

3. La méthodologie active

Elle a été introduite entre les deux guerres, mais a pris de l'extension à partir de 1940. Elle a également été appelée « **mixte** », « **électrique** », de « **synthèse** », de « **combinaison** ».

Elle préconise l'adaptation de l'école à l'enfant, moyennant une éducation différenciée et la mise en œuvre d'activités motivantes. L'élève participe activement à la découverte et à l'élaboration des connaissances en mettant en jeu son initiative et sa créativité et en partant du concret vers l'abstrait. On assiste ainsi à une multiplication des activités demandées à l'apprenant : son esprit doit être constamment tenu en état d'alerte, il est appelé à poser des questions dans la langue étrangère afin d'approfondir les connaissances de celle-ci. On sollicite donc sa participation active dans la conversation. (1)

La grammaire, quant à elle, sera étudiée dans un second temps, après l'exploitation orale. Le professeur reste le maître de la classe, celui qui a la responsabilité et qui détient le pouvoir, l'autorité qui évalue à lui seul les productions des élèves en langue étrangère... (2)

1- C.F : C.Germain, Evolution de l'enseignement des langues, Paris, C.L.E, 1993

2- Ibid

4. La méthodologie audio-orale

Originnaire des Etats Unis où elle avait été élaborée entre 1940 et 1960, elle n'a pas tardé à gagner l'Europe, en réaction contre la méthodologie dominante. Elle est appelée également « **méthode de l'armée** », car **l'armée américaine a lancé un** programme d'apprentissage intensif des langues étrangères qui s'est donné pour but de former en un minimum de temps des militaires capables de parler les langues étrangères des pays impliqués dans le conflit (russe, japonais, allemand, français, etc). Il s'agit d'une méthode d'enseignement accéléré dont les principales caractéristiques sont :

- Répétition du texte en chœur (phrase après phrase) : l'accent est mis sur les activités d'audition et d'expression orale.
- Mise en place du procédé mim-mem : l'élève est appelé à imiter et à mémoriser des dialogues oraux.
- Questions adressées au groupe
- Correction phonétique
- Improvisation de dialogues
- Entraînement à la lecture (1)

L'objectif pratique est la langue parlée.

En réalité, les approches citées (directe, active, audio-orale...) ont subi l'influence des sciences de référence. Parmi les plus imposantes fut la linguistique appliquée. En effet, c'est l'époque du développement de linguistique, époque pendant laquelle

1- C.F : Robert Galisson, D'hier à aujourd'hui la didactique générale des langues étrangères, Paris, C.L.E international, 1980, P.30-31

les linguistes et enseignants de langues commencent à se connaître et à collaborer. L'impact est tel que la dénomination « linguistique appliquée à l'enseignement des langues » a été utilisée pendant longtemps avant de céder la place à la « Méthodologie de l'enseignement des langues », celle-ci donnant à son tour le relais à la « Didactique / Didactique des langues et des cultures ». (1)

La méthode audio-orale accorde une place importante à la langue orale en introduisant des dialogues contenant des « phrases modèles » à imiter. Le laboratoire de langue, équipé de magnétophone est le lieu par excellence de la mise en œuvre. C'est en effet un auxiliaire idéal qui sert à la répétition.

L'ère audio-orale se termine par la remise en cause de ses théories de référence, en particulier par N.Chomsky, le chef de file de la linguistique générative, qui fonde sa critique sur l'incapacité de la méthode audio-orale à former les élèves pour être en mesure de pouvoir produire et comprendre des énoncés nouveaux.

5. La méthodologie audiovisuelle

Dominante dans les années 1960-1970, cette méthodologie est basée sur l'utilisation combinée du son et de l'image, des supports sonores et visuels. C'est une méthodologie qui a été mise en place par les équipes de chercheurs de l'Ecole Normale Supérieure de Sant-Cloud, de l'Institut de Phonétique de la Faculté des Lettres de Zagreb (Yougoslavie), et du Centre Universitaire de Mons (Belgique). Le résultat de leurs travaux est

1- Denis Girard, OP. Cit,

la notion d'approche synthétique, selon laquelle l'accent doit être mis non seulement sur les facteurs morphosyntaxiques mais aussi sémantico-pragmatique de la communication orale. La priorité est donnée à la langue parlée par le truchement du dialogue structuro-global. (1)

La méthodologie audiovisuelle a hérité beaucoup de méthodes de la méthodologie directe. On peut regrouper ses caractéristiques comme suit :

- L'accent est mis sur l'association des perceptions sonores aux perceptions visuelles ;

- Par l'intermédiaire des exercices, on demande à l'étudiant de s'identifier aux personnages étrangers pour commencer à penser en langue étrangère ;

- On accorde une place centrale au dialogue qui a le grand mérite d'être présenté en situation. L'apprenant doit le mémoriser et le répéter ;

- Les images sont utilisées systématiquement afin d'éviter le recours à la langue maternelle et les fâcheuses interférences avec celle-ci. Mieux, on croit pouvoir éviter ce que l'on appelle une « interlangue », ce système intermédiaire qui partage des traits tant de la langue maternelle que de la langue étrangère ;

1- C.F : C.Puren, OP.Cit, PP.147-159

Selon J.R.Ladmiral, il faut voir dans cette méthodologie autant et plus une approche pédagogique qu'une technologie d'appareils plus ou moins coûteux, plus ou moins utiles. La pédagogie audio-visuelle permet d'éliminer radicalement la langue maternelle de la classe de langue (OP. Cit, 30)

- On veut recréer expérimentalement les conditions naturelles de l'acquisition du langage : un environnement fictif, simulé audio-visuellement ;

- Les exercices oraux et la révision permettent la fixation des acquis. (1)

6. L'approche communicative

L'émergence de cette approche se situe vers les années 1970. Comme son nom l'indique, elle se donne pour objectif de faire développer chez l'apprenant la « compétence de communication », notion clé qui prédomine la pensée didactique de ces dernières années. Elle se propose donc de mettre en œuvre les stratégies et pratiques qui sont susceptibles de faire apprendre aux étudiants à communiquer.

Cette approche est non seulement tributaire des théories de référence, mais également d'un grand événement de l'époque :

- Après 1975, on constate l'émergence de publics ayant des besoins bien identifiés : techniciens, scientifiques, étudiants, commerçants, fonctionnaires, etc. Ces publics ne réclament plus l'enseignement de la langue générale, mais ont des objectifs d'apprentissage plus utilitaires : ils veulent se servir de la langue comme d'un outil. Ils désirent comprendre et communiquer dans la langue des sciences, des techniques, de l'économie, etc. Ces nouveaux publics

1- C.F : Daniel Ganac'h, Théories d'apprentissage et acquisition d'une langue étrangère, Paris, Hatier, 1987 et Christian Purin, Histoire des méthodologies de l'enseignement des langues, Paris, Nathan, 1988

sont donc demandeurs d'une langue fonctionnelle, opératoire, instrumentale.

Ainsi, on s'intéresse non seulement à l'enseignement d'une langue « fonctionnelle », mais à l'enseignement « fonctionnel » d'une langue. La préoccupation des didacticiens de l'époque est d'assurer une compétence minimale de communication en langue étrangère, un niveau minimum de connaissances qui permettraient aux apprenants, tant scolarisés qu'adultes, de s'engager avec succès dans une situation de communication donnée : établir et maintenir des rapports sociaux, échanger des informations, porter des jugements. (1)

Pour ce qui est de la linguistique, les nouvelles tendances qui mettent l'accent sur l'énonciation, viennent fortement influencer l'approche communicative. L'« énonciation » constitue la « situation du discours » qui actualise la « manifestation linguistique » qu'est « l'énoncé ». La linguistique de l'énonciation est venue répondre au problème de l'objet même de la linguistique. Selon les tenants de la problématique énonciative, la linguistique doit étudier la parole en situation et non pas se limiter à la langue en elle-même et pour elle-même comme Ferdinand de Saussure l'avait déjà suggéré. Il fallait faire un pas en avant par rapport à la conception qui définit la langue soit comme un système de signes et de règles, soit comme un code, tel qu'il a été conçu par les structuralistes, et avancer vers l'étude des énoncés dans leur contexte tant verbal que situationnel. L'objectif est donc d'étudier le sens d'un

1- C.F : Gaonac'h, OP.Cit, PP.163-174

énoncé, ainsi que tous les facteurs qui interviennent dans sa construction. (1)

La linguistique de l'énonciation accorde également une place importante aux implicites, tant grammaticaux qu'interpersonnels, sociaux et culturels. Les partisans de l'approche communicative veulent donc intégrer cette notion de « situation de communication »: dans l'élaboration de nouveaux programmes d'enseignement. Avec la linguistique de l'énonciation, on passe d'une conception statique du langage à une conception dynamique, en prenant en compte non seulement le cadre spatio-temporel, mais aussi le locuteur et l'interlocuteur dans toute leur subjectivité. (2)

Pour conclure, on peut dire que les formateurs se trouvent - aujourd'hui- devant diverses approches didactiques. Et actuellement, en l'absence d'une méthodologie alternative qui se dégagerait et se démarquerait clairement de ses précédentes, certains parlent de « **vide méthodologique** », de « **polyméthodologisme** ». S'il est vrai qu'il n'y a pas de méthodologie dominante, il est aussi vrai que l'héritage de l'approche communicative et plus que vivant et continue à aspirer les professeurs de terrain dans leur tâche quotidienne. L'essentiel, aujourd'hui, serait de former des enseignants capables de choisir et d'adopter la méthode adéquate à une situation d'enseignement donnée, de

-
- 1- C.F : Oswald Ducrot et J.M.Shaeffler, Nouveau dictionnaire encyclopédique des sciences du langage, Paris, Seuil, 1995, P.P.723-734, ainsi que :
Hymes Dell, Vers la compétence de communication, Paris, Hatier, 1984
 - 2- C.F : Dell Hymes, OP. Cit, PP.15-16

bien gérer un projet éducatif dans son ensemble et de disposer d'une « compétence méthodologique ».

Denis Girard estime que la grande différence entre les méthodes modernes et les méthodes traditionnelles réside justement dans une grande rigueur scientifique à l'égard de la langue enseignée et à l'égard des problèmes psychologiques que pose l'apprentissage des langues. Il n'est plus permis aujourd'hui à un professeur de langue de se fier à son seul instinct. Le contenu du manuel, du cours, de la leçon, doit s'appuyer sur une bonne analyse linguistique de la langue enseignée, comparée si possible à la langue maternelle des apprenants. (1)

1- C.F : Denis Girard, OP.Cit, 163

III. La linguistique dans la formation des traducteurs

Comme nous l'avons déjà souligné, l'apprenti-traducteur doit maîtriser parfaitement les langues qu'il utilise. Il doit être un bon rédacteur, capable de rechercher l'expression juste, d'éviter les pléonasmés, et de donner à son texte le plus de cohérence possible en enchaînant logiquement les idées et les phrases. **Selon J.Delisle : « on a souvent tenté d'isoler les qualités prédisposant à la traduction... En tête de liste figure habituellement un esprit d'analyse et de synthèse, le goût des questions « langagières » et du travail solitaire, une certaine facilité à la concentration, la capacité de travailler avec méthode et rigueur, une grande curiosité... Il semblerait plus pertinent de chercher à savoir si l'on peut développer, autrement que par le maniement du langage, les aspects les plus fondamentaux du processus cognitif déclenché par l'activité traduisante : démarche analogique, interprétation du sens d'un message par analyse et raisonnement logique. »(1)**

Il n'est donc pas étonnant de constater que les théoriciens ont défini le métier de traducteur à partir des connaissances et savoirs, donnant une grande importance aux connaissances linguistiques, maniement de style dans la langue maternelle. Toutefois, ils sont d'accord que la compétence d'un traducteur réside dans sa capacité :

- De partir d'un texte rédigé dans une intention précise par un auteur donné selon une logique qui lui est propre.

1- J.Delisle, OP.Cit, 27-28

- Ce texte étant rédigé dans une langue donnée, c'est-à-dire en appliquant des règles lexicales, syntaxiques et stylistiques.

- D'utiliser ses connaissances linguistiques et techniques pour distinguer ce qui relève de la logique de la langue de départ et de la logique de l'auteur.

- Réexprimer le texte dans le respect de l'intention et de la logique de l'auteur dans une autre langue (la langue maternelle par exemple) en observant l'ensemble cohérent des règles lexicales, syntaxiques et stylistiques de la langue d'arrivée et sans céder à la tentation ou au reflexe qui consisterait à « projeter » sa propre logique dans la traduction.

En réalité, le traducteur ne peut accomplir une telle mission que s'il maîtrise parfaitement sa combinaison linguistique. Mais est ce que la maîtrise des deux langues de départ et d'arrivée est-elle suffisante ? N'est-il pas nécessaire que le traducteur-apprenti doit également être capable de décrire les systèmes de ces deux langues ? Or, la linguistique se propose principalement de procéder à « une étude scientifique » de ces différents systèmes de la langue ?

Est-ce que l'étude de la linguistique est nécessaire pour les étudiants des départements de traduction ?

Pour certains chercheurs, la connaissance des théories linguistiques n'est pas essentielle à la pratique de la traduction étant donné que la connaissance des lois du langage n'est pas indispensable pour pouvoir parler. Les bons traducteurs ont de tout temps appliqué intuitivement des règles d'équivalences

fonctionnelles, dans l'élaboration de leur traduction, sans savoir en à assimiler les lois « scientifiques » de la traduction. (1)

Cet argument invalidant l'utilité des cours de linguistique est également avancé par de nombreux étudiants, argument qui paraît logique et convaincant : de même que pour conduire une voiture, il n'est pas nécessaire de connaître le fonctionnement de son moteur, pour réussir une opération de traduction, il suffit de maîtriser l'utilisation des deux langues de départ et d'arrivée, sans pour autant décrire le fonctionnement de leurs systèmes phonétiques, morphologiques ou syntaxiques. Ainsi, ils voient dans l'acquisition, voire dans l'élaboration des systèmes explicites de l'une et de l'autre langue une pure perte de temps et d'énergie. Par conséquent, ils acceptent volontiers les cours de langue, que celle-ci soit la troisième, la deuxième et même la première dans la combinaison choisie, parce qu'ils en facilitent la compréhension et l'expression, et ils refusent les cours de linguistique, parce qu'ils restent confinés à une pure description théorique n'apportant aucun secours dans l'opération même de traduction. (2)

Selon Denis Girard, « les liens entre linguistique et enseignement des langues ne sont pas absolument évidents. La meilleure preuve en est que pendant longtemps le professeur de langue a pu ignorer les recherches

1- C.F :J.Delisle, OP.Cit, 31

2- C.F : Jarjoura Hardane, La linguistique dans la formation des traducteurs, Revue « Méta », L, 1, 05, PP.137-138

linguistiques, considérant que sa discipline était un art et non pas une science. Aujourd'hui même, les buts du linguiste restent fort éloignés de ceux du professeur de langue qui, lorsqu'il lit un savant ouvrage de linguistique, a du mal à voir l'exploitation qu'il va pouvoir en faire dans sa classe. (1)

D'autres spécialistes confirment, par contre, l'utilité des cours de linguistique pour les étudiants des Départements des langues et de traduction. Pour G.Mounin, par exemple, « tous les problèmes posés par la traduction supposent –explicitement ou non- la possession d'une psychologie du langage et d'une linguistique générale, c'est-à-dire d'une théorie du langage exacte » (2)

Quant à D.Girard, il estime que –malgré la position de certains professeurs- la linguistique a beaucoup apporté à l'enseignement des langues et à la traduction :

« Dès le XIX^{ème} siècle, le linguiste faisait bénéficier l'enseignement des langues du fruit de ses recherches phonétiques, de la même manière que, au début de notre siècle, l'abbé J.P.Rousselot et Paul Passy en France, puis Daniel Jones en Angleterre... étaient les pionniers d'un nouvel enseignement des langues, comme Sapir, Bloomfield et Delattre aux Etats Unis pendant la seconde guerre mondiale. En fait, tout professeur de la langue ou de traduction devrait recevoir une solide formation linguistique, et l'on voit mal un auteur de méthode se dispenser d'utiliser des analyses linguistiques. » (3)

1- C.F :D.Girard, OP. Cit, 20

2- G.Mounin, Linguistique et traduction, 22

3- D.Girard, OP. Cit, 21

On constate ainsi que les liens entre linguistique et traduction sont très étroites. Et tout apprenti-traducteur devrait recevoir une solide formation linguistique pour pouvoir analyser logiquement les langues qu'il utilise dans son travail de chaque jour. J.R.Ladmiral a totalement raison en définissant la traduction de la façon suivante :

« La traduction est un cas particulier de convergence linguistique, au sens le plus large, elle désigne toute forme de « médiation interlinguistique » permettant de transmettre de l'information entre locuteurs de langues différentes. » (1)

Quoi qu'il en soit, l'argument en faveur des retombées positives que peut avoir la double démarche d'explication et de théorisation proposée par les cours de linguistique sur le terrain pratique de l'opération traduisante ne peut rester sans effet sur la conception des programmes des premières écoles de traducteurs ; d'abord parce que l'un des premiers objectifs de la fondation de ces écoles était d'assurer aux étudiants non seulement un savoir-faire pragmatique, mais encore une formation théoriquement et méthodologiquement structurée qui tranche avec les approches artisanales ; ensuite parce que la linguistique, forte de son essor vertigineux d'une part et de sa crédibilité d'autre part, était le plus naturellement apte à assurer cette formation scientifiquement structurée dans l'un des domaines de la communication qu'elle pouvait facilement revendiquer tels que celui de la traduction. C'est ainsi que des cours de

1- Jean-René Ladmiral, Traduire : théorèmes pour la traduction, P. 11

programmes de la plupart des écoles de traduction à travers le monde. (1)

En Algérie, les Départements de traduction, s'alignant sur les grandes écoles qui avaient introduit des cours de linguistique, proposèrent dès leur fondation des cours de linguistique. Ainsi, on programme deux cours, l'un de linguistique générale pour les étudiants de la première année et l'autre « des écoles linguistiques », cours réservé pour les étudiants de la deuxième année.

1- C.F : J.Hardane, OP.Cit, 138

1ère année : linguistique générale, 1h30/Semaine

- I. Transformation de la linguistique
 - 1. Tendances récentes en linguistique générale
 - 2. Coup d'œil sur le développement de la linguistique
 - 3. Ferdinand de Saussure

- II. La linguistique à la croisée des sciences
 - 1. L'objet-langue
 - 2. Langue maternelle
 - 3. L'organe du langage
 - 4. La communauté linguistique
 - 5. Le langage et la linguistique
 - 6. Les mécanismes internes de la langue

- III. Phonologie et phonétique

- IV. Linguistique et communication
 - 1. Nature du signe linguistique
 - 2. Le langage humain
 - 3. Langage et psychanalyse

- V. Sciences du langage et didactique des langues

2^{ème} année : Ecoles linguistiques, 1h30/Semaine

- I. Les grands pionniers de la linguistique
- II. L'école de Genève
- III. L'école de Copenhague
- IV. La théorie structuraliste
- V. La théorie fonctionnelle
- VI. La théorie contrastive
- VII. L'école de Prague
- VIII. L'école Sémiotique
- IX. Linguistique et théorie de la réception
- X. Les autres écoles

Il est donc important que la linguistique occupe une place importante dans le programme de la formation du traducteur pour diverses raisons :

- **La linguistique est descriptive.** Elle permet à l'étudiant d'observer parfaitement le (les) langue (s) qu'il utilise comme le savant dans son laboratoire. Cette description entraîne : d'abord une décomposition en unités de base, aux différents niveaux de l'analyse, qui s'identifient et s'opposent par leurs traits distinctifs ; puis une quantification de cette analyse toutes les fois que cela est possible (par exemple l'étude de fréquences des unités phonétiques-phonèmes, types de syllabes, etc-lexicales ou même grammaticales) ; enfin une étude de l'agencement qui constitue la structure originale de cette langue. **(1)**

1- C.F : Denis Girard, OP,Cit, 36

- **La linguistique permet à l'apprenti-traducteur de suivre scientifiquement l'évolution de la langue.** On le sait, toute langue est en perpétuelle évolution. Quant à la description linguistique, elle permet de dégager la structure spécifique d'une langue donnée qui la distingue de toutes les autres. Malgré les efforts qui sont faits pour mettre des « universaux » linguistiques qui seraient communs à un grand nombre de langues, il reste que chaque langue fonctionne suivant un système qui lui est propre.

- **La comparaison des langues entre elles, permet à l'étudiant de mieux dégager l'autonomie de chaque système linguistique, les différences essentielles et aussi les ressemblances.** Cette approche (comparatiste) cherche –en traduction- à repérer les points de bascule ou les ponts entre l'expression linguistique en langue de départ. Elle aide l'étudiant à comprendre que les différences de modalités d'expression selon les langues imposent une réexpression et non pas une transposition pure et simple.

Ainsi, la linguistique comparée permet à l'étudiant de repérer les transformations nécessaires qu'il doit effectuer lors du passage d'une langue à une autre. Elle l'aide également à faire évoluer et à améliorer ses acquis lexicaux bilingues. Ce propre lexique bilingue lui permet de se passer progressivement de l'usage des dictionnaires au cours de l'opération traduisante.

On peut donc, dire que ces comparaisons constituent un moyen efficace et un outil fiable et fondamental qui doit au service du traducteur à tout moment.

- La linguistique distingue entre forme écrite et forme orale du langage. C'est cette dernière forme que les linguistes décrivent

généralement, démontrant que la langue écrite et la langue parlée représentent en fait deux systèmes différents dans leur fonctionnement. Les psychologues du langage, de leur côté, dans leurs études de cas pathologiques, confirment ce point de vue en montrant que certaines perturbations n'affectent que l'un des deux systèmes en laissant l'autre intact. Séparer l'oral de l'écrit, c'est donc faciliter le processus de l'apprentissage. Ainsi dans le développement historique et génétique des langues, c'est bien l'oral qui vient d'abord et qui reste toujours la forme la plus complète de la langue, la forme écrite n'étant au mieux qu'une transcription de la forme orale. (1)

La linguistique est donc un instrument nécessaire et efficace du traducteur. Mais de quelle linguistique s'agit-il ? Sur quelle théorie linguistique s'appuyer quand on constate qu'il y a presque autant de théories que de linguistes ?

En réalité, le professeur de linguistique dans un Département de Traduction en Algérie n'a pas besoin de toutes les théories pour accomplir sa mission. Ce qu'il lui faut, c'est une bonne description de l'arabe ou du français, une description claire et précise en même temps qu'une bonne comparaison avec une troisième langue : l'anglais ou l'espagnol. Il peut également exploiter les théories des différentes tendances linguistiques. Il doit toutefois, s'informer suffisamment pour choisir, dans la variété des théories, celles qui conviennent le mieux, c'est-à-dire qui sont les plus utiles pour un apprenti-traducteur.

1- C.F : Denis Girard, OP. Cit, PP.14-16

Pour le moment, un professeur de linguistique dans un Département de Traduction algérien peut se contenter d'enseigner ses deux modules programmés, à savoir : « Linguistique générale » et « Ecoles linguistiques ». Toutefois, il doit bien prendre en considération, comme le souligne G.Mounin, que la linguistique éclaire pour les traducteurs eux-mêmes les problèmes de la traduction. Au lieu de récrire un traité de linguistique générale à la seule lumière des faits de traduction, on peut se proposer d'élaborer un traité de traduction à la lumière des acquisitions de la linguistique. On se propose, ici, de partir d'un autre point : qu'on ne peut pas nier ce qu'apporte la linguistique d'une part ; et qu'on ne peut pas nier non plus ce que font les traducteurs d'autre part. Il faut donc examiner ce que veut dire et ce que dit exactement la linguistique quant elle affirme, par exemple, que [les systèmes grammaticaux sont impénétrables l'un et l'autre], examiner aussi ce que font exactement les traducteurs quand ils traduisent... (1)

Pour G.Mounin, la linguistique ne suffit pas, il faut également comprendre la culture. « Le traducteur ne doit pas se contenter d'être un bon linguiste, il doit être un excellent ethnographe. Ce qui revient à demander non seulement, qu'il sache tout de la langue qu'il traduit, mais aussi tout du peuple qui se sert de cette langue. » (2)

G.Mounin montre également que les langues ne sont pas des listes de mots qui correspondraient à des réalités

-
- 1- G.Mounin, Les problèmes théoriques de la traduction, Paris, Gallimard, 1963, PP.7-9
 - 2- C.F : G.Mounin, Linguistique et traduction, PP.49-50

toujours les mêmes, et données d'avance. La traduction serait facile si c'était le cas : on pourrait toujours traduire mot à mot... Mais la réalité est autre car les langues ne sont pas des calques universels d'une réalité universelle, mais que chaque langue correspond à une organisation particulière des données de l'expérience humaine... Apprendre une langue signifie deux choses : apprendre la structure et les mots de cette langue, mais aussi apprendre la relation qu'il y a entre structure et mots et la réalité non linguistique, la civilisation, la culture de cette langue, ce qui est toute autre chose. Delà viennent les difficultés dues à l'apprentissage de la langue sans l'apprentissage corrélatif des situations dans lesquelles sont utilisés les mots et les structures de cette langue... (1)

Selon J.Hardane, un cours de linguistique générale, à la lumière d'un nouvel éclairage sur la problématique posée par les rapports entre la linguistique et la traduction s'impose nécessaire pour les étudiants arabophones des départements de traduction : la parole étant devenue un terrain privilégié de la linguistique qui avait élargi son investigation aux dimensions discursives et pragmatiques. Il devenait donc légitime que l'opération traduisante soit incluse dans son champ d'études.

Il s'avérait évident d'autre part que la traductologie était née essentiellement dans l'enceinte de la linguistique et qu'elle lui devait bon nombre de ses approches théoriques et méthodologiques en même temps d'une part importante de ses notions et de ses termes. (2)

1- Ibid, PP.60-62

2- C.F : J.Hardane, OP. Cit, 141-142

Il est d'ailleurs nécessaire de souligner que le nouveau programme L.M.D, proposé par la Comité Pédagogique Nationale de Traduction, prévoit des changements cohérents et logiques. A l'instar des autres écoles de traduction et considérant l'importance de la traductologie, le nouveau programme prévoit l'enseignement de 3 cours de linguistique à coté d'un cours de traductologie afin de permettre aux étudiants d'acquérir les notions de base de la linguistique, et notamment celles reprises par la traductologie et leur faire découvrir la place qu'occupe la linguistique dans l'itinéraire de la traductologie.

Analysant cette relation : Linguistique/Traductologie, J.R.Ladmiral écrit :

« La linguistique fournit une méthodologie et une terminologie qui permettent d'étiqueter les réalités évidemment langagières avec lesquelles la traduction a affaire et de les conceptualiser. Il reste que ce n'est que par une approximation provisoire qu'on avait cru devoir faire de la traductologie une sous-discipline de la linguistique... Aujourd'hui, la linguistique elle-même tend à se fondre dans un champ de recherches plus vaste, rebaptisé sciences du langage où elle se trouve rejointe par des approches complémentaires... et dès lors, la traductologie (1) y trouve naturellement sa place. » (2)

1- La traductologie étudie les principes généraux selon lesquels se déroule le processus de traduction, ceci inclut la réflexion sur :

- Le rôle de la traduction dans la communication.
- Les processus mentaux impliqués dans la traduction.
- La fonction de la traduction en tant qu'activité interculturelle.

C.F : Michel Ballard et El Keladi Ahmed, Traductologie, linguistique et traduction, Artois Presses Université, 2003

2- J.R.Ladmiral, OP.Cit, P.9

Bien que la linguistique soit la base qui sous-tend cette discipline, la traductologie [1] tente de devenir une science dotée d'un but bien précis : s'attarder aux problèmes qui barrent la voie à la communication entre deux communautés ayant des langues différentes. Bref, la traductologie apparaît comme une discipline pragmatique de la communication inter-linguistique et interculturelle » (2)

Il paraît donc que les cours de linguistique jouent à côté des cours de traductologie un rôle important dans l'acquisition de la compétence théorique. Vu les éléments communs entre la traductologie et la linguistique et vu le rôle de la linguistique dans la naissance et le développement de la traductologie, des cours de linguistique, adaptés et appropriés seraient d'un grand secours aux cours de traductologie.

Notons enfin que le traducteur trouvera sûrement des informations intéressantes dans les ouvrages indiqués ci-dessous :

- F.De Saussure, Cours de linguistique générale, Paris, A.Colin (1975)
- André Martinet, Eléments de linguistique générale, Paris, A.Colin (1960)
- Louis Hjelmslev, le langage, Paris, Minuit, 1966

1- La traductologie commence à se démarquer de la linguistique avec laquelle elle partage plusieurs éléments communs.

C.F : Michel Ballard, Qu'est ce que la traductologie, Artois Presses Université, 2006

2- J.R.Ladmiral, OP. Cit, P.81

- Louis Hjelmslev, Prolégomènes à une théorie du langage, Paris, Minuit, 1971
- Louis Hjelmslev, Essais linguistiques, Paris, Minuit, 1971
- Leonard Bloomfield, Le langage, Paris, Payot, 1933
- Harris Zellig, Structural linguistics, Chicago, Université de Chicago, 1951
- C.F.Hockett, A course in modern linguistics, New York, Macmillan, 1968
- Naom Chomsky, Structures syntaxiques, Paris, Seuil, 1969
- Naom Chomsky, Aspects de la théorie syntaxique, Paris, Seuil, 1971
- Naom Chomsky, La pensée et le langage, Paris, Payot, 1968
- Edward Sapir, Language, London, Ruper Hart, 1971
- Edward Sapir, Linguistique, Paris, Minuit, 1968
- R.H.Robins, Linguistique générale, Paris, A.Colin
- Emile Benveniste, Problèmes de linguistique générale, Paris, Gallimard, 1966
- S.Pit Corder, Introducing Applied linguistics, Penguin Books, 1973
- Guy Rondeau, Initiation à la linguistique appliquée, Montréal, Centre éducatif, 1967
- M de Grève et F.Van Passel, Linguistique et enseignement des langues étrangères, Paris, Nathan, 1977
- Enrico Arcani, Principes de linguistique appliquée, Paris, Payot, 1972
- J.R.Frith, the Tongues of Men and Speech, London, Oxford University, 1968
- Roman Jakobson, Essais de linguistique générale, Paris, Minuit, 1963

IV. Les théories linguistiques de la traduction

Avant la Seconde guerre mondiale, linguistes et traducteurs ont travaillé séparément. De Cicéron jusqu'à Gide, la masse des ouvrages, articles, préfaces, etc, qui se présentent comme un art de traduire, emplirait une bibliothèque de taille raisonnable. Mais jusqu'à la seconde guerre mondiale, la linguistique en tant que telle était pratiquement absente. (1)

Le changement d'attitude qui s'est produit dans les années 50 a sans doute des multiples causes : au Canada, le problème d'une administration bilingue à moderniser, avec un bureau Ministériel des traducteurs. Aux U.S.A, la quasi industrialisation des traductions de la bible, par l'Américan bible Society qui n'a pas hésité à appeler les linguistes qualifiés pour diriger son Département de traduction, en U.R.S.S, une tradition ancienne qui place la traduction très haut sur l'échelle des productions littéraires ; et surtout le développement des études linguistiques.(2)

Evidemment, les questions d'ordre linguistique ne sont jamais absentes des réflexions des traducteurs. L'idée de l'association entre linguistique et traduction vient surtout des linguistes. Qu'elle ait germé chez ces derniers et ait fait son chemin plus vite chez eux est une chose naturelle. Les linguistes doivent, bon gré mal gré, s'occuper de théorie, et il semble admis à présent que la théorie linguistique doit faire place à la

1- C.F : G.Mounin, Linguistique et traduction, 63

2- Ibid, 72

traduction. En fait, le nombre de linguistes qui se sont mis à discourir sur ce sujet s'est considérablement accru récemment. Pour G.Mounin, l'ignorance de l'existence de la traduction [avant la Seconde guerre mondiale] par tous les traités de linguistique est « **le plus grand scandale de la linguistique contemporaine** » en même temps, il invite les traducteurs à faire « **une réflexion linguistique** » sur la traduction. (1)

Si les linguistes se sont mis à discourir sur ce sujet ; considérant la traduction comme un champ d'étude nouveau, virtuellement inexploré, les traducteurs, par contre, ne se passionnent pas généralement pour les questions de théorie, et encore moins, de théorie linguistique. Pour certains, c'est une question de tempérament ; pour d'autre de formation. Ce n'est qu'avec l'essor de l'enseignement de la traduction que les questions théoriques ont pris de plus en plus d'importance, car, inévitablement, ceux qui enseignent cette matière en ont une certaine conception théorique et, tôt ou tard, par goût ou par contrainte, ils seront amenés à expliciter cette conception. C'est ainsi- par exemple- qu'est née la traductologie au Canada, où l'enseignement de la traduction a pris une évolution considérable depuis la fin de la seconde guerre mondiale. (2)

Pour traduire, il ne suffit pas de connaître les mots, il faut connaître les choses dont parle le texte à traduire. Aussi pour bien traduire une langue, il ne suffit pas d'étudier

1- G.Mounin, Les problèmes théoriques de la traduction, P.8

2- C.F: Ton that Thiem, Linguistique et traduction, Revue « Méta », V28,N°2, 1983, PP.130-131

cette langue, mais connaître aussi toutes ses réalités, sa culture, son histoire, sa civilisation... Les mots d'une langue n'ont de sens que dans les situations et les structures dont lesquelles ils sont utilisés. L'acquisition de la maîtrise lexicale est donc une des grandes nécessités en traduction. Elle ne peut se faire que si le traducteur se familiarise avec le maximum de contextes par la lecture de toutes sortes de textes portant sur toutes sortes de sujets. En d'autres termes, il faut que le traducteur se plonge en plein dans le domaine de la parole. C'est cette lecture qui lui permettra d'acquérir le sens de la langue qu'aucune science de la langue ne pourra lui donner. C'est elle qui lui donnera l'intuition linguistique dont il aura grandement besoin.

On peut donc dire que le lexique constitue l'un des soucis majeurs du traducteur. Les règles de syntaxe sont en nombre fini. La grammaire est un ensemble fermé. Elle peut être maîtrisée au bout d'un certain temps. Le lexique c'est une autre affaire. Personne ne peut prétendre ; ou espérer, connaître tous les mots d'une langue, y compris la langue maternelle, parce que non seulement le nombre des mots est extrêmement grand, mais aussi, et surtout, parce que les mots entrent dans des combinaisons infiniment variées. Une autre difficulté est que les mots prennent des sens différents selon les contextes et, dans le domaine de la parole, ces contextes sont infiniment variés et variables. Le problème se complique encore parce que les unités lexicales (mots ou groupe de mots) véhiculent des référents et des connotations différents selon les cultures, et que, entre unités lexicales, s'il n'y a pas de vraies correspondances de formes, il y a encore moins de vraies correspondances de sens. C'est le problème de la culture : différences de vision du monde, de découpage de la réalité. Le traducteur doit être donc une

personne non seulement vraiment bilingue, mais aussi vraiment biculturelle. (1)

Voyons maintenant de plus près ce que la linguistique a offert à la traduction.

Comme nous l'avons déjà souligné que le lendemain de la seconde guerre mondiale, de **nombreux linguistes** ont joué un rôle dans **la théorisation de la traduction**. (2) Edmond Carré, animateur de la société française des traducteurs, a déployé une activité inlassable pour développer **la culture linguistique de la traduction**, ainsi que pour attirer l'attention des linguistes sur les problèmes de la traduction. Jean P. Vinay, angliciste nourri de linguistique, a donné la première méthode de traduction, fondée sur une application conséquente de la linguistique contemporaine, dans un milieu bilingue (le Canada). Dans le monde slave, où la traduction jouit traditionnellement d'un prestige intellectuel ou moral plus élevé qu'en Occident, c'est le

1- C.F : Ton that Thiem, OP. Cit, 134

2- Pendant des siècles, la traduction a été considérée comme un exercice littéraire, et ce qu'on pouvait dire de ses principes et de ses techniques ressortissait à la rhétorique et à la stylistique. C'étaient les écrivains traducteurs qui codifiaient empiriquement leur expérience dans ce domaine.

Il faut également souligner que, pendant longtemps, la traduction a été utilisée comme moyen complémentaire dans l'apprentissage des langues modernes, dans les lycées comme dans les universités. Ce qui explique en grande partie son statut de discipline secondaire. Cette méthode « traduction-grammaire » est tombée en désuétude dans les années soixante grâce à la méthode communicative d'enseignement des langues.

philologue linguiste A.V.Fédorov qui a produit le premier vrai traité où la traduction soit explicitement proposée comme un ensemble de problèmes soumis à l'analyse scientifique de la linguistique. (1) Et c'est un linguiste de formation, E.Nida, que ses vingt ans de travail au Département des traducteurs de l'American Bible Society ont conduit à brosser le tableau de toutes les applications qu'on peut faire de la linguistique dans ce domaine. (2)

La décennie 1954-1964, verra le foisonnement des initiatives, l'apparition de dizaines de centres de recherches ; aux U.S.A, en Angleterre, en U.R.S.S, en France, au japon, en Chine, etc. On peut dire aujourd'hui que la conjonction entre linguistique et traduction est pleinement réalisée : les linguistes ont pris conscience du fait que les problèmes posés par la traduction prennent de plus en plus conscience du fait qu'il est utopique de penser résoudre ces problèmes sans le secours de la linguistique. Tous les problèmes que la traduction se posait à soi-même sont en effet de ceux que la linguistique éclaire ou peut éclairer scientifiquement : Pourquoi la traduction n'est elle pas possible mot à mot ? Et qu'est ce qu'un mot ? Ya-t-il des mots ou expressions proprement intraduisibles et pourquoi le sont-ils ?... (3)

-
- 1- A.V.Federov, isolant l'opération traduisante afin d'en constituer l'étude scientifique, pose en premier lieu qu'elle est une opération linguistique, un phénomène linguistique et considère que toute théorie de la traduction doit-être incorporée dans l'ensemble des disciplines linguistiques.
 - 2- C.F : Georges Mounin, Linguistique et traduction, PP.65-66
 - 3- Ibid, 67

Selon de nombreux chercheurs, c'est Eugène Nida qui réalise le premier cette conjonction entre linguistique et traduction sur le plan théorique, en 1945, dans son important article de WORD, qui sera suivi de nombre d'autres travaux. Il s'inspire de la grammaire générative (transformationnelle) pour dépasser le cadre des correspondances entre structures superficielles, auxquelles il s'intéressait d'abord. Il estime qu'il faut dégager les « noyaux » dans les structures profondes qui sont l'expression d'une expérience commune à tous les hommes.(1)

Nida est également l'un des théoriciens les plus influents qui a défini la traduction par équivalence et qui a proposé l'équivalence dynamique comme moyen d'établir un rapport entre le texte et son lecteur, ce rapport devrait être le même entre les lecteurs du texte de départ et ceux du texte d'arrivée. Selon sa théorie, une traduction qui s'appuie sur l'équivalence dynamique recherche une expression naturelle dans la langue d'arrivée et vise à offrir au récepteur la possibilité de s'identifier à des modes de comportement conformes à sa propre culture.

Le traducteur doit considérer l'adaptation grammaticale et lexicale et même des références culturelles. La traduction doit être dépourvue de toute interférence étrangère. (2)

Pour résumer, on peut dire que Nida n'a pas tardé à

1- Joelle Rédouane, OP.Cit, 37

2- C.F : Eugène Nida, Toward a Science of translating, Leyde, Brill, 1964, PP.159-168

constater les limites d'une approche purement linguistique de la traduction. Aussi, il a insisté sur les faits de la culture, en raison de la nature des textes et de la multiplicité des langues et des civilisations dans lesquelles il faut les traduire. C'est donc l'un des mérites de Nida d'avoir montré que pour traduire, la connaissance des langues ne suffit pas et qu'il faut y ajouter celle des usages, des mœurs, de la civilisation de ceux qui les parlent.

On constate, toutefois, que ses recherches présentent plus d'intérêt pour les linguistes que pour les traducteurs. Elles sont remarquables beaucoup plus par la qualité de la synthèse des conquêtes modernes de la linguistique en matière de traduction que par l'inédit des thèmes développés.

Soulignons, enfin, que Nida a distingué quatre types de changements intervenant lors du transfert du texte de départ en langue d'arrivée : les changements au niveau de l'ordre, les omissions, les changements culturels et les ajouts. L'auteur élabore un système de valeurs numériques pour mesurer l'importance qu'il faut accorder à chacun de ces types de changement. Par exemple, il considère qu'un ajout a plus d'importance qu'une omission, puisque l'impact de ce qui est perdu ne serait pas aussi grand que l'effet de ce qui est ajouté...(1)

Le Russe Roman Jakobson n'est pas inconnu dans les

1- C.F : E.Nida, OP .Cit. PP.184-190

milieux scientifiques linguistiques. Dès sa jeunesse, il témoigne d'une universalité et d'une diversité d'intérêts qui ne se démentiront jamais dans la suite de sa carrière. Cofondateur du cercle linguistique de Moscou (1915-1920), il joue un rôle déterminant dans la genèse de la fameuse école des formalistes russes.

Il nous semble opportun de rappeler la distinction opérée par ce grand linguiste, distinction très éclairante et toujours d'actualité. En effet, dans un article intitulé « **Aspects linguistiques de la traduction** » (1959), il distingue trois manières d'interpréter un signe linguistique, selon qu'on le traduit dans d'autres signes de la même langue, dans une autre langue, ou dans un système de symboles non linguistiques. Ces trois formes de traduction correspondent à :

a) La traduction intralinguale ou reformulation, consiste en l'interprétation des signes linguistiques au moyen d'autres signes de la même langue. C'est l'activité ordinaire de tout locuteur qui, dans son discours, est amené à utiliser des paraphrases sémantiquement équivalentes, afin de réexprimer sa pensée. C'est, aussi, le comportement adopté par le pédagogue face à son auditoire ou le mécanisme utilisé par tout lexicologue dans ses définitions sur les signes linguistiques. (1)

b) La traduction intersémiotique ou transmutation, consiste en l'interprétation des signes linguistiques au moyen de systèmes de signes non linguistiques : iconiques, gestuels,

1- Roman Jakobson, Essais de linguistique générale, Les fondations du langage, Paris, Minuit, 2003, P.80

picturaux, etc. C'est, par exemple, les différentes illustrations qu'on rencontre dans les pages des B.D. ou des romans pour enfants, c'est-à-dire là où le message linguistique et le message iconographique figurent côte à côte. (1)

c) La traduction proprement dite ou traduction interlinguale (celle qui nous intéresse) et qui consiste en l'interprétation des signes linguistiques au moyen d'autres signes linguistiques appartenant à une autre langue). Le plus souvent, en traduisant d'une langue à l'autre, on substitue des messages dans l'une des langues, non à des unités séparées, mais à des messages entiers de l'autre langue. Cette traduction est une forme de discours indirect, le traducteur recode et retransmet un message reçu d'une autre source. Ainsi, la traduction implique deux messages équivalents dans deux codes différents. L'existence de locuteurs bilingues et la possibilité d'apprendre des langues étrangères et de traduire, c'est-à-dire de reformuler des énoncés correspondants dans une autre langue, sont des faits évidents pour tout le monde et qui doivent être pris en trois (3) considérations.(2)

Selon R.Jakobson, dès que l'on compare deux langues, se pose la question de la possibilité de traduction de l'une dans l'autre et réciproquement : la pratique étendue de la communication interlinguale, en particulier les activités de traduction doivent être un objet d'attention constante pour la science du langage. Il est difficile de surestimer le besoin

1- Ibid, 80

2- R.Jakobson, OP.Cit, 80

urgent ; l'importance théorique et pratique, de dictionnaires bilingues différentiels, qui définiraient soigneusement et comparativement toutes les unités correspondantes, en extension et en compréhension. De même des grammaires bilingues différentielles devraient définir ce qui rapproche et qui différencie deux langues du point de vue de la sélection et de la délimitation des concepts grammaticaux. (1)

R.Jakobson montre également que toute expérience cognitive peut être rendue et classée dans n'importe quelle langue existante. Là où il y a des déficiences, la terminologie sera modifiée et amplifiée par des emprunts, des calques, des néologismes, des déplacements sémantiques et, finalement, par des circonlocutions. C'est ainsi que, dans la toute jeune langue littéraire des Chukchee du nord-est de la sibérie, « écrou » est rendu par « clou tournant » ; « acier » par « fer dur », « craie » par « savon à écrire », « montre » par « cœur martelant ». D'un autre côté, si telle catégorie grammaticale n'existe pas dans une langue donnée, son sens peut se traduire dans cette langue à l'aide de moyens lexicaux. Des formes duelles telles que le russe ancien brala seront traduites à l'aide de l'adjectif numéral : « deux frères ». Il est plus difficile de rester fidèle à l'original quand il s'agit de traduire, dans une langue pourvue d'une certaine catégorie grammaticale, à partir d'une langue qui ignore cette catégorie grammaticale. (2)

La véritable nouveauté et l'importance de la conception « Jakobsienne » de la traduction ne peuvent être pleinement

1- Ibid, 81

2- R.Jakobson, OP.Cit, 82

appréciées qu'en comparant celle-ci à la conception la plus ancienne, la plus courante : la traduction comme un des modes de la communication, celle-ci étant définie comme transmission de « messages ». Une telle conception a engagé la réflexion et la recherche sur deux problèmes pivots de la traduction :

- **La saisie du « message » (compréhension du texte de départ)**
- **La transmission (proprement dite) du message (reproduction « fidèle » du message dans l'autre langue)**

Le schéma de Jakobson met en rapport six éléments différents (et non seulement trois comme dans le schéma de Saussure) :

- **Le locuteur, ou émetteur du message**
- **Le message lui-même**
- **Le -ou les- récepteurs du message**
- **Le code (la langue employée)**
- **Le contexte (réfèrent + situation)**
- **Le canal, support physique de la communication**

Ce schéma implique, bien entendu, que c'est le même message qui est émis au départ et qui est reçu à l'arrivée. Si la communication entre les hommes à travers le langage obéissait purement et simplement à ce schéma, la traduction venait seulement « complexifier » celui-ci en intercalant entre l'émetteur et le destinataire du message un intermédiaire qui serait à la fois un récepteur provisoire et un réémetteur du message qui, lui, resterait inchangé. (1)

1- Lantri El Foul, Traductologie, littérature comparée, Alger, El Casbah, 2006

J.P.Vinay et J.Darbelnet ont donné, pour la première fois, une authentique méthode de la traduction fondée elle aussi explicitement sur les apports que la linguistique pouvait faire sur ce point. Leur ouvrage « stylistique comparée du français et de l'anglais » est le tenant d'une linguistique contrastive. Leur démarche se résume à trouver des équivalents en langue cible pour tout une gamme de catégories, sur les trois plans du lexique, de l'agencement syntaxique et du message. Ainsi, ils établissent une graduation dans les opérations de traduction, depuis l'**emprunt** (qui ne traduit pas le calque), la **traduction mot à mot** jusqu'à la **transposition** (qui rend une partie du discours par une autre), la **modulation** (qui réécrit le message d'un autre point de vue), l'**équivalence** (qui traduit par deux messages formellement différents la même situation) et l'**adaptation** (qui traduit une situation par une situation voisine). Ainsi, ils proposent « l'inscription normale de la traduction dans le cadre de la linguistique. » (1)

Cet ouvrage se veut à la fois une théorie et un traité pratique de la traduction. Il porte en sous-titre : « méthode de la traduction », une contribution qui porte essentiellement sur les techniques de la traduction de l'anglais au français et vice versa. Un des buts avoués des auteurs est de fournir aux traducteurs généralistes des conseils et des règles pratiques sur la manière de traduire. (2)

1- C.F : J.P.Vinay et J.Darbelnet, Stylistique Comparée du français et de l'anglais, Méthode de traduction, Paris, Didier, 1958 (introduction et chapitre I)

2- IBid

C'est l'une des études descriptives et classificatoires les plus riches sur la comparaison de deux langues. On le sait, la méthode comparative est susceptible de trouver une triple application selon les auteurs eux-mêmes : la traduction scolaire (pour vérifier la compréhension), la traduction professionnelle (pour faire comprendre) et la recherche linguistique (pour observer). Aux étudiants d'une langue étrangère, le rapprochement de deux systèmes peut servir de moyen d'acquisition des connaissances linguistiques et de vérification de l'exactitude des connaissances acquises. Appliquée par les futurs traducteurs professionnels, la méthode est censée leur faire mieux connaître les techniques régissant le passage d'une langue à une autre. Enfin, employée comme instrument de recherche, la confrontation de deux langues se révèle un moyen d'investigation permettant d'observer le fonctionnement d'une langue par rapport à une autre et d'éclairer certains phénomènes qui, sans elles, resteraient ignorés.

Un autre mérite de la « Stylistique comparée » est de montrer que les différences entre les langues ne se situent pas seulement aux plans de la phonétique, de la sémantique lexicale, de la morphosyntaxe et, de façon générale, du fonctionnement des signes linguistiques, mais que les membres de deux communautés linguistiques n'extériorisent pas leurs pensées et n'expriment pas leur sensibilité avec le même équipement linguistique. Autrement dit, chaque collectivité a développé des habitudes langagières qui, à la longue, se sont imprimées dans la langue et lui ont conféré certains caractères.

Selon J.Delisle « un tel ouvrage, dans un programme de

formation des traducteurs présente une valeur pédagogique indéniable... Il intervient avec profit en pédagogie de la traduction en raison de l'insuffisance des connaissances linguistiques des apprentis-traducteurs... Il a le mérite avec sa méthode de faire découvrir le non parallélisme structural des langues confrontées, ainsi que la façon dont les langues découpent la réalité... » (1)

J.C.Catford, dans son ouvrage « **Linguistics theory of Translation** » définit la traduction comme « **le remplacement de matériel textuel... par un matériel textuel équivalent, en dégagant des correspondances formelles entre des catégories qui occupent la même place dans l'économie et l'agencement des énoncés dans les deux langues.** Pour lui, il ne s'agit pas de chercher le « mot juste » dans la langue cible, mais de trouver les « translations équivalents » utilisés dans des situations identiques, c'est-à-dire que la traduction mot à mot est condamnée, car les mots de deux langues n'ont pas la même signification dans leur code respectif, et par conséquent, il faut fonder les équivalences de traduction non pas sur des concordances de mots, mais sur des équivalences de situation.(2)

Selon J.Delisle, l'ouvrage tire son originalité de la description de type très particulier de traduction : phonologique, grammaticale et lexicale. Ce sont ce que l'auteur appelle des formes de « restricted translation ». (3)

1- C.F : J.Delisle, OP.Cit, 94

2- C.F : John.C.Catford, A linguistic Theory of translation, Oxford, University Press, 1965

3- J.Delisle, OP.Cit, 36

C'est l'un des premiers linguistes qui ont analysé l'importance du « sens contextuel » : l'énoncé source et l'énoncé cible ont le même sens quand ils fonctionnent dans la même situation.

Ajoutons encore que cet ouvrage magistral « s'affiche comme une théorie linguistique relevant de surcroît de la linguistique contrastive. L'axiome d'équivalence tel que défini par Catford pose que la correspondance formelle entre deux segments de langue (source et cible) est atteinte lorsque tous les niveaux correspondent (phonologique, syntaxique, lexical). En fonction de ces critères formels, la traduction sera considérée comme totale ou limitée. » (1)

Georges Mounin a contribué, lui aussi, au développement de la réflexion linguistique sur la traduction. Dans un premier ouvrage, **Les belles infidèles (2)**, élaboré entre 1946 et 1952, il faisait le point de son expérience de professeur de langues vivantes à la recherche de tout ce que l'expérience des écrivains lui fournissait sur la version, mais à la lumière de la linguistique. Sa rencontre avec la linguistique structurelle d'**André Martinet** l'amena, à partir de 1956, à **reposer les problèmes de la traduction, non plus du point de vue de la stylistique ou de la littérature, mais de celui de la linguistique**. L'essentiel de ses positions s'est exprimé dans sa thèse de doctorat « **Problèmes théoriques de la traduction** » (3) soutenue en 1963. Il y

-
- 1- Monique Slod Zam, Rationalisation des langues et terminologie, Revue « Hermès » N°49, 2007, 64
 - 2- G.Mounin, Les belles infidèles, Presses universitaires de Lille, 1994
 - 3- G.Mounin, Les problèmes théoriques de la traduction, Paris, Gallimard, 1970

revendique, en accord avec Federov et Vinay Darbelnet, le droit de la traduction, pour son étude scientifique à devenir une branche de la linguistique. Il analyse surtout les obstacles à la traduction, afin de situer objectivement la signification du vieux débat sur l'intraduisibilité, ce qui l'amène à examiner tout d'abord l'obstacle constitué par le lexique et à mettre en évidence l'importance théorique de l'analyse structurale, quand elle démontre que les langues découpent diversement l'expérience non linguistique qu'elles expriment. Il montre également qu'il y a des universaux/cosmologiques, biologiques, sociologiques et anthropologiques et des univers linguistiques qui permettent toujours de traduire une part importante de tout énoncé linguistique. Son investigation le mène aussi à réévaluer du point de vue linguistique par les solutions que la traduction posait à la stylistique. Il aboutit, sur ce point, à mettre en valeur avec insistance le concept de connotation. Pour lui, traduire les textes littéraires, c'est donc déceler les connotations, puis déceler les traits esthétiques pertinents par lesquels elles sont présentes dans le texte-source, puis trouver les moyens correspondants qui seront poétiquement ou littérairement pertinents dans le texte-parallèlement. Mounin s'est attaché à reconstituer l'histoire des problèmes linguistiques posés par la traduction, tout en donnant aux traducteurs le sentiment réconfortant que leur profession se voyait reconnue sur le plan scientifique. (1)

Dans la conclusion de son ouvrage « Les problèmes théoriques de la traduction », G.Mounin écrit :

1- G.Mounin, Linguistique et traduction, PP.198-200

« Les critiques de la notion traditionnelle de signification, la théorie des champs sémantiques, celle des « visions du monde » différentes, celle des « civilisations » multiples ont accumulé des preuves que « nous pensons un univers que notre langage a d'abord modelé ». Chaque langue contient, préfabrique, impose à ses locuteurs une certaine manière de regarder le monde, d'analyser l'expérience que nous avons du monde... Si nous voulons donc comprendre pourquoi et comment la traduction reste possible, il nous faut donc d'abord accepter qu'une langue nous oblige à voir le monde d'une certaine manière, il nous faut admettre que la langue change moins vite que l'expérience du monde (ce qui explique la résistance du lexique)...

Au lieu de dire que la traduction est toujours possible ou toujours impossible, la linguistique contemporaine aboutit à définir la traduction comme une opération relative dans son succès, variable dans les niveaux de la communication qu'elle atteint » (1)

1- G.Mounin, Les problèmes théoriques de la traduction, PP.277-279

On parle beaucoup -actuellement- de la linguistique du texte qui a eu des répercussions importantes sur la conception de la traduction. Alors que la linguistique contrastive avait centré l'attention sur les études contrastives qui avaient pour objet la « langue », la linguistique du texte a fait prendre conscience du fait que le traducteur traduisait la « parole », que les mots n'avaient pas un sens une fois pour toutes, mais ne prenaient leur sens que dans le cadre du texte. Quant au sens du texte, il n'était pas dans le texte, mais venait au texte dans la saisie de celui-ci par le récepteur.

Selon de nombreux chercheurs « l'intérêt d'une telle approche textuelle est évident dans toute formation linguistique. Il suffit de penser aux activités de pré-traduction nécessaires à la compréhension et à l'analyse des textes que nous proposons aux apprenants à tous niveaux : repérage des indices formels de modèles syntaxico-sémantique rendant compte de l'architecture du texte, des indices thématiques (mots clés procédés diaphoriques), des indices énonciatifs, des modalités logico-pragmatiques, etc... Le fait est que la vertu première d'un « bon » traducteur est d'être d'abord un lecteur compétent, un « bon » lecteur est capable d'anticiper le sens du texte à partir d'un certain nombre d'indices linguistiques et extralinguistique, de formuler des hypothèses, de faire des prévisions. Ce qui veut dire en d'autres termes, apprendre à observer comment le langage verbal « met en texte » les faits et les dires de l'environnement quotidien, pour ensuite prendre des décisions concernant les choix de traduction ». (1)

1- Mohamed Menacere, Quoi traduire ? Comment traduire ? Revue « Méta » Vol.37 N°3, 1992, 135

On peut dire que cette approche donne une grande importance à l'analyse qui doit s'appliquer au texte entier et pris dans son ensemble. L'objet de l'analyse du traducteur n'est pas un syntagme, une phrase ou même un paragraphe, mais le discours entier : C'est l'unité normale d'analyse. Le traducteur doit interpréter le discours en s'appuyant non seulement sur l'analyse lexicale et syntaxique, mais aussi et surtout sur la rhétorique. Or, le discours fait partie du domaine de la parole et non de la langue. Il dérobe non seulement du cadre de la phrase, mais même du texte. (1)

De plus, l'enseignement de la linguistique textuelle contribue à aiguïser l'attention des apprenants vers la réalisation de la « bonne formation » des textes et à stimuler leur propre production de textes bien formés. Un outil qui permette à l'étudiant de voir dans un texte entre des unités textuelles assurant la cohérence, sera un instrument didactique très performant et motivant, tant pour l'apprentissage de la lecture que pour l'apprentissage de la production écrite des textes.

Jean Michel Adam, professeur de linguistique à l'université de Lausanne, a contribué d'une manière décisive à la constitution d'une linguistique textuelle qui peut être considérée comme un outil important pour l'enseignement de la traduction.

C'est dans les chapitres introductifs de son ouvrage « La linguistique textuelle : introduction à l'analyse textuelle des discours » qu'il expose les notions générales de son approche

1- C.F : L.Lundquist, L'analyse textuelle. Méthode, exercice, COPENHAGEN, FORLAG, 1990

ainsi que les inspirations théoriques qui fondent globalement sa conception de la linguistique textuelle. Cette réflexion l'amène entre autres à valoriser encore une fois l'œuvre de Ferdinand de Saussure, puisque à la lumière de ses « notes sur le discours » on voit bien que ce grand linguiste Suisse ne cantonnait pas ses pensées théoriques à la langue seule, mais il s'interrogeait également sur les mécanismes conditionnant l'entrée de la langue en discours. (1)

Ainsi, la linguistique textuelle est susceptible d'approfondir la réflexion du traducteur. Celui-ci traduisant la parole prendra conscience que les mots n'ont pas de sens définitifs, et ne prennent leurs véritables sens que dans le texte, grâce au contexte mais aussi et surtout dans la saisie de celui-ci par le récepteur.

Selon J.Delisle « le traducteur, quand il cherche une équivalence, il fait une analyse du discours. Il procède à l'examen des réalisations écrites de la langue à un niveau supérieur de celui du mot ou de la phrase ou de l'énoncé isolé : Contrairement à certains linguistes qui analysent ou les phrases, l'énonciation en tant que telle constitue la situation du discours, qui actualise la manifestation linguistique qu'est l'énoncé...

Il en va pour les phrases comme pour les mots. Dans le corps d'un texte, les phrases peuvent avoir un tout autre sens que celui qui découle normalement de la somme de leurs signes linguistiques décodés... » (2)

-
- 1- C.F : J.M.Adam, La linguistique textuelle. Introduction à l'analyse textuelle des discours, Paris, A.Colin, 2005, PP,12-30
 - 2- J.Delisle, OP.Cit, 65

CONCLUSION

L'analyse des compétences du traducteur révèle que la maîtrise parfaite des deux langues de départ et d'arrivée et une condition sine qua non des deux opérations (compréhension/réexpression). Ce traducteur ne saurait ignorer les servitudes que ces deux langues lui imposent et les choix qu'elles lui offrent.

Il est donc nécessaire pour l'apprenti-traducteur d'acquérir d'abord tous les mécanismes essentiels de ses langues de travail. Il est censé se mouvoir à sa guise, avec une aisance, dans chacune de ses langues, en passant instantanément de l'une à l'autre.

On le sait, le travail de tout traducteur consiste à exprimer dans une langue donnée (L.A), aussi complètement que possible, le message exprimé dans une autre langue différente (L.D). Pour bien faire son travail, il doit savoir manier à perfection les deux langues, comprendre parfaitement ce qu'il lit et exprimer avec aisance les idées par écrit. La connaissance qu'il a des langues, est donc, nécessairement réfléchie, analytique et critique.

Il semble, toutefois, que la maîtrise des deux langues est une condition nécessaire, mais elle n'est pas suffisante : l'acte de traduire n'obéit pas seulement aux deux critères de la compréhension et de l'expression linguistique, mais il tient également compte d'autres paramètres. Aussi l'apprenti-traducteur doit recevoir une formation basée sur des théories linguistiques et traductologiques variées ainsi qu'une pratique en traduction riche en enseignements.

Tout cela signifie que l'étudiant doit apprendre comment découvrir vraiment et explorer l'infinie complexité de chaque

langue et ses caractéristiques, dont il n'avait pas clairement conscience quand il ne connaissait ces langues que comme des outils de compréhension et d'expression. Quant à la formation théorique, elle doit insister sur les théories linguistiques les plus importantes ayant une relation avec l'acte de traduire.

On le sait, un traducteur bien formé est un linguiste praticien, un technicien du langage. Et c'est vers la linguistique appliquée et la grammaire normative qu'il se tourne, par instinct autant que par nécessité. L'accent peut être mis spécifiquement en fonction des textes à traduire, sur l'importance de la langue source. Généralement, le traducteur cible son information sur l'ensemble textuel et en même temps sur son savoir, sur les liens qu'il peut faire avec ses connaissances théoriques. Il y a donc un grand nombre de problèmes touchant à la représentation des divers types d'information sur la langue source, mais aussi sur le lien avec la langue cible. Les informations sont bien entendu de type lexical et exigent une désambiguïsation totale, mais aussi de type syntaxique puisqu'elles conditionnent également la signification des unités de la traduction. On comprend donc qu'il faille pousser des recherches linguistiques et obtenir des précisions explicites.

Mais est-ce que les avancées théoriques de la linguistique peuvent-elles fournir des repères stables au traducteur ?

1. La linguistique a montré que la traduction est une opération possible parce que les hommes, par delà l'extrême diversité des langues, partagent une même expérience ou connaissance du monde : par delà les structures formelles particulières à chaque

langue, il serait possible de rendre dans toutes les langues un même « effet » ou son équivalent.

2. La linguistique a montré que les signes du langage ne se substituent pas totalement aux choses qu'ils désignent, ils renvoient à ces choses. Il faut que celui qui parle et celui qui écoute ou bien l'auteur et le lecteur puissent faire en commun ce voyage de la chose au signe et du signe à la chose. Tout le travail du traducteur à son point le plus élevé de difficulté, c'est justement d'essayer de donner à ses lecteurs une idée des choses inaccessibles dont parle un texte en langue étrangère, ce qui se réfère à une culture étrangère.

3. La linguistique a montré que les langues ne sont pas des calques universels d'une réalité universelle, mais chaque langue correspond à une organisation particulière des données de l'expérience humaine, que chaque langue découpe l'expérience non linguistique à sa manière. Cela explique qu'apprendre une langue signifie deux choses : apprendre les structures et les mots de cette langue, mais apprendre aussi la relation qu'il y a entre structures et mots et la réalité non linguistique, la civilisation et la culture de cette langue. Tout cela signifie que les problèmes de la traduction ne sont pas uniquement linguistiques mais également d'ordre culturel et ethnologique.

Selon cette théorie sociolinguistique, la comparaison entre les langues et les codes sociaux se manifeste lors de la traduction. Quant à la traduction, elle ne peut pas être traitée comme un simple changement de signifiant (phonique et graphique), mais elle est une opération portant sur la totalité des niveaux auxquels le message est médiatisé. Pour comprendre

comment elle peut se pratiquer, pour connaître ses limites et les phénomènes qu'elle met en cause, il faut pratiquer une linguistique qui considère les systèmes linguistiques dans leur existence historique et sociologique, qui prenne en compte également le rapport que les sujets parlants entretiennent avec leurs langues.

Ainsi, si la traduction permet d'approfondir l'étude des langues au moyen de leur comparaison ; inversement, l'étude des phénomènes dégagés permet d'ouvrir les voies pour une pédagogie de la traduction. Il ne s'agit pas d'apprendre le vocabulaire d'une langue étrangère, mais du sens des mots et expressions en situation. Il ne s'agit pas non plus de dresser la liste des expressions dites idiomatiques, mais de considérer que tout mot ou ensemble de mots peut s'avérer idiomatiques, ce qui leur confère un statut d'objet scientifique, au même titre que les éléments d'une langue étudiée en tant que langue.

4. La linguistique a proposé des méthodes de traduction. On peut citer à titre d'exemple l'ouvrage de J.P.Vinay et J.Darbelnet : « Stylique comparée du français et de l'anglais » et l'étude de E.Nida « Towards a science of translating » ainsi que d'autres ouvrages qui ont introduit l'analyse scientifique linguistique dans la traduction. En étudiant les différents problèmes de la traduction, la linguistique a préparé les traducteurs à réfléchir sur ce qu'ils font de façon plus ordonnée, plus cohérente. Tout au plus leur offre-t-elle des instruments plus rigoureux pour analyser les difficultés qu'ils rencontrent. L'ambition de la linguistique, à l'égard des traducteurs, est moins de les former que de les informer, leur fournir sur les phénomènes du langage une culture plus large que les éclaire.

5. La linguistique a analysé les différents obstacles de la traduction. Elle a examiné l'obstacle constitué par la Sémantique et le lexique récusant la conception qui prétend que les hommes sont enfermés par leurs langues dans des « visions du monde », totalement impénétrable les uns aux autres. Elle montre qu'on peut toujours traduire une part très importante de tout énoncé linguistique, on peut traduire non seulement au niveau des « mots » concepts, mais aussi au niveau des syntagmes et même au niveau des phrases ou propositions complètes comme les énoncés figés (proverbes), les définitions (conventions) et même tous les énoncés qui peuvent paraître originaux...

Bref, la linguistique a apporté une contribution importante à l'éclaircissement des problèmes que pose la traduction. Traduire ne signifie pas « bricoler » dans la langue, pratique vieille, inacceptable aujourd'hui par les didacticiens, les traducteurs et les linguistes qui ne peuvent plus ignorer le langage et le fonctionnement des langues, car c'est toujours la langue qu'on regarde lorsqu'on s'acharne à nos entreprises linguistiques.

Certes la linguistique a mis –et mettra- à la disposition du traducteur de nouveaux concepts d'un intérêt tout particulier pour la pratique de la traduction. Au delà de ces concepts il y a assurément le renouveau méthodologique à but pragmatique incontestable.

ANNEXE I

Premier programme appliqué dans les Départements de Traduction en Algérie

**Arrêté portant fixation de la liste et du contenu
des modules entrant dans le curriculum des études en vue
de la licence en traduction-interprétariat**

Le Ministre de l'enseignement et de la recherche scientifique,

- Vu le decret N°71-232 du 25 Aout 1971 portant organisation du régime des études en vue de la licence d'enseignement des langues étrangères.
- Vu le decret N°75-139 du 09 Aout 1973 portant organisation du régime des études en vue de la licence en Interprétariat-traduction.
- Vu le decret 82-23 du 16 Janvier 1972 modifiant le decret 81-38 du 14 Mars 1971 fixant les attributions du Ministre de l'enseignement et de la recherche scientifique.
- Vu l'arrêté du 26 Juillet 1974 fixant la liste des modules entrant dans le curriculum des études en vue de la licence en traduction-interprétariat.
- Vu l'arrêté du 31 Juillet 1975 fixant la liste des modules composant les deux premiers semestres d'études en vue la licence d'enseignement des langues étrangères et de la licence en Interprétariat-traduction.
- Vu l'arrêté du 31 Juillet 1975 fixant la liste des modules composant les six derniers semestres d'études en vue la licence de traduction et d'Interprétariat.

ARRETE

- Article 1 : La liste et le contenu des modules entrant dans le curriculum des études en vue de la licence en traduction-interprétariat sont fixés conformément aux annexes I et II du présent arrêté.
- Article 2 : Le présent arrêté sera publié au journal officiel de la République Algérienne Démocratique et Populaire.

Fait à Alger, le

Le Ministre de l'enseignement
et de la recherche scientifique.

Signé : A.BERERHI.

Contenu des modules de traduction interprétation

a) Modules de Culture générale

Année	Module	Discipline	Contenu du module
1 ^{ere}	ILJ 101	Sociologie	<p>Initiation</p> <p>a) Au principal en branches de la sociologie.</p> <p>b) Aux principaux courants contemporains de la sociologie. (Référence spéciale à l'Algérie).</p>
1 ^{ere}	LSN 102	Linguistique	<p>Initiation</p> <p>a) Au principal en disciplines de la linguistique et en particulier les caractères généraux du langage, la phonologie et la phonétique, l'analyse morphologique et syntaxique.</p> <p>b) Aux disciplines parallèles à la linguistique, psycholinguistique, sociolinguistique, sémiologie, sciences de la communication.</p> <p>c) Aux principaux courants contemporains de la linguistique.</p> <p>Le cours doit être conçu du point de vue du traducteur-interprète, c'est-à-dire qu'on doit insister sur les problèmes de communications, de contact de langues (interférences, etc), du bilinguisme, du multilinguisme et enfin sur les problèmes théoriques de la traduction et de l'interprétation.</p>
2 ^{eme}	ICT 201	Economie	<p>1. Initiation : a) la science économique (notions fondamentales). b) à l'analyse des faits et des régimes économiques contemporaines. c) aux principales doctrines économiques.</p> <p>2. Problème économique de l'édification du socialisme (référence sociale à l'Algérie).</p>
2 ^{eme}	HAC 202	Droit	<p>1. Généralités. Les branches du droit, les sources du droit, etc.</p> <p>2. Notions fondamentales de droit...., droit civil, droit commercial.</p> <p>3. Notions fondamentales de droit...., droit constitutionnel, droit administratif, droit pénal.</p> <p>4. Droit international (public) notions fondamentales, les organisations internationales.</p> <p>5. Sciences politiques notions fondamentales.</p>

Année	Module	Discipline	Contenu du module
1ere	111 121 131 211 221 231	Ecrit des langues A,B et B'	L'enseignement conçu est mené en coordination avec celui de grammaire consiste en travaux et exercices de compréhension et d'expression ou l'on passe systématiquement en revue tous les problèmes de la langue écrite dans une progression rigoureuse, permettant, la maîtrise , progression de la langue dans tous les domaines (lexique, syntaxe, orthographe, etc) Les exercices « ponctuels » structuraux comme l'étude de textes auront pour objet de l'étudiant capable d'analyser et de produire <u>des phrases de plus en plus complexes</u> , puis des paragraphes, préparant ainsi l'étape suivante, le perfectionnement dans la langue écrite en 3eme année.
1ere 2eme	112 122 132 212 222 232	Oral des langues A,B et B'	Travaux et exercices de compréhension et d'expression passent systématiquement en revue tous les problèmes de la langue orale dans une <u>progression rigoureuse</u> permettant la maîtrise progressive de la langue orale dans tous les domaines : prononciation, accentuation, intonation, compréhension et expression. Plutôt que l'expression totalement « libre » (au sens d'improvisée dans tous les domaines), il convient d'encourager l'expression à partir de thèmes précis et de situations déterminées. Il convient également de bannir les « exposés » trop bien préparés qui se ramènent parfois à la « précisassion » d'un texte et ou l'accent est mis sur le contenu plutôt que sur la qualité et l'authenticité de l'expression orale.
1ere 2eme	113 123 133 213 223 233	Grammaire des langues A,B et B'	Chaque année et dans chaque langue, le module de grammaire dicte le contenu et la progression des questions abordées dans les modules d'écrit et d'oral. Ce module ne doit être confondu ni avec celui de linguistique générale (LSN 102) ni avec ceux d'écrit et d'oral, car il s'agit ici de faire prendre conscience des structures spécifiques de la langue considérées et d'entraîner les étudiants à : <ul style="list-style-type: none"> a) Les retrouver dans les textes par l'analyse proprement linguistique de ceux-ci. b) Les reproduire dans des textes conçus par eux. La conduite du cours suppose donc une liaison permanente entre la théorie (explication du fonctionnement du système de langue considérée) et la pratique (vérification de la théorie par application à des textes).

c) Modules de traduction et d'Interprétation et modules assimilés ou rattachés.

Module MWST 301 (3eme Année) : Encyclopédie de la traduction

1. Histoire de la traduction et de l'interprétation en tant que pratiques mais aussi du point de vue théorique (les diverses conceptions de la traduction et de l'interprétation), des origines à nos jours, en instant sur l'aire de la civilisation arabo-islamique et sur l'Algérie.
2. La traduction et l'interprétation à l'époque actuelle (situation, fonction, problème, perspectives d'évolution):
 - a) Dans le monde
 - b) En Algérie,
Dans les domaines les plus importants : relations internationales (diplomatie, commerce, économie, culture), traduction et bilinguisme, traduction et arabisation en Algérie et dans le monde arabe.
3. Droit et déontologie de la traduction et l'Interprétariat :
 - a) Histoire de la profession et du statut du traducteur et de l'interprète.
 - b) Principes généraux : droits et devoirs du traducteur et de l'interprète, le protocole moderne et l'exercice de la profession, le secret professionnel, le respect de l'œuvre d'autrui, la responsabilité du traducteur et de l'interprète.
4. Organisation et fonctionnement des services de traduction et d'interprétation
Dans les institutions Algériennes et dans les institutions internationales :
Les formes de la traduction dans les domaines et les services, l'organisation et le fonctionnement des bureaux de traduction et des équipes d'interprètes dans les institutions Algériennes et dans les organisations et les conférences internationales.
N.B/ Il est nécessaire que ce module assuré par un ou des enseignants ayant une expérience professionnelle de la pratique de la profession du traducteur ou d'interprète. Il est souhaitable de compléter l'enseignement proprement dit par des conférences données par des professeurs professionnels de la traduction et de l'interprétation, Algériens ou étrangers, dans les domaines aussi variés que possible.

Année	Module	Discipline	Contenu du module
3eme	311 321 331 411 421 431	Ecrit et oral des langues A,B et B'	<p>Travaux et exercices de compréhension et d'expression écrites et orales. Il s'agit ici soit des dernières étapes de l'apprentissage des langues, soit de la consolidation des acquis des étapes antérieures, soit, surtout, du perfectionnement. Il ne s'agit plus d'exercices ponctuels mais d'exercices portant sur des textes étendus, lesquels doivent être saisis ou produits par un travail de synthèse mentale.</p> <p>Quelques types d'exercices à pratiquer :</p> <ul style="list-style-type: none"> -étude de texte et de plans. -enrichissement du vocabulaire d'une manière systématique. -contraction de textes. -composition de textes : rapport, compte-rendu, etc. <p>Le travail d'exploration orale du texte est suivi de travaux écrits. Les étudiants devront entrainer à distinguer les niveaux, les registres de langue et les styles tant dans la compréhension des textes que dans l'expression.</p>
3eme 4eme	312 332 422	Structures Politiques, Economiques, Sociales, Culturelles du ou des pays de la langue dont il s'agit	<p>1. Aperçu synthétique sur l'histoire et l'évolution de la civilisation dont il s'agit des origines jusqu'à l'époque moderne (premier quart du programme).</p> <p>2.Etude des aspects les plus importants et les plus caractéristiques de la civilisation dont il s'agit à l'époque moderne (depuis XVIIIeme siècle) considérés dans leur évolution et par référence à leur civilisation (deuxième quart du programme).</p> <p>3.Etude des principaux aspects actuels de la civilisation dont il s'agit dans les domaines politique, économique, social et culturel (troisième quart du programme).</p> <p>4.a).....des idées contemporaines dans l'aire de civilisation dont il s'agit.</p> <p>b)Aperçu sur les problèmes principaux de la civilisation dont il s'agit.</p> <p>c)Etude des principaux mouvements littéraires.</p> <p>N.B/ Dans chacun des modules, l'exposé synthétique que constitue le C.M est suivi de l'étude des documents se rapportant à l'époque et au domaine étudiés (T.D).</p>

Année	Module	Discipline	Contenu du module
3eme	323 333	Stylistique comparée des langues A / B et A / B'	<p>1. La finalité de la traduction (la bonne traduction).</p> <p>2. Les grands procédés de traduction :</p> <p>a) traduction directe, calque, emprunt, traduction littérale.</p> <p>b) Traduction oblique, transposition, modulation, équivalence, adaptation, etc.</p> <p>3. Le « génie » de la langue (tendances particulières à chaque langue, par exemple, aspect concret entre aspect abstrait, aspect plutôt descriptif, emploi des temps et des modules).</p>
3eme	341 342 343	Traduction	<p>Techniques et exercices de traduction mettant l'accent sur les difficultés linguistiques et stylistiques dans chaque langue, choisir des textes modernes en fonction des caractéristiques de la langue.</p> <p>Principaux types d'exercices :</p> <p>-thèmes d'imitation.</p> <p>Exercices de re-traduction.</p> <p>Exercices de contre-épreuve.</p> <p>Exercices de synthèse.</p> <p>-entraînement à la recherche dans les dictionnaires, à la recherche systématique des synonymes (mots, expressions ou idiomes apparentes), entraînement à la recherche sur la morphologie.</p> <p>Dans tous les cas, il faut surtout introduire, dès la 3eme année, des textes littéraires ou para-littéraire qui permettent de sensibiliser l'étudiant à la complexité de la langue puis aux variations stylistiques.</p>
4eme		Traduction	<p>La traduction des textes généraux modernes (politiques, économiques) ne doit pas être confondue avec celle des textes de langues de spécialités proprement dits.</p> <p>La traduction en langues de spécialités proprement dites comprend les types suivants : traduction parlementaire, juridique, économique administrative, scientifique, etc, sans restrictions des thèmes et de leur variété à un point de vue « technique ».</p>

Année	Module	Discipline	Contenu du module
3eme	351 452	Interprétation consécutive	Initiation aux principes de la prise de notes d'abord tronçonnement de la phrase (par le biais de l'analyse logique grammaticale) puis du paragraphe en vue de l'utilisation : -de l'abréviation. -des symboles. -de la notation dite « dégradée ». -de la disposition et du regroupement des idées à partir de textes tirés des organisations internationales, régionales, gouvernementales et non gouvernementales, articles de journaux simplifiés ou écrits en une langue simple d'abord, puis de plus en plus élaborée (style et pensée) et de plus en plus longue. En fonction d'une progression étudiée, dans la difficulté, mettre d'abord l'accent sur l'expression de l'idée sans pour autant négliger les principes de rigueur dans la traduction et de moins dans l'expression stylistique orale.
3eme	453 454	Interprétation simultanée	Elle se fera d'abord sur la base d'un travail essentiellement oral à partir de textes enregistrés sur bandes magnétiques en laboratoire pour respecter d'emblée les véritables conditions d'exercices de la profession. L'étudiant devra travailler en cabine de façon à apprendre très tôt à coordonner les différentes opérations simultanées de : -compréhension, -mémorisation ponctuelle, -traduction (traitement de l'information), -traduction définitive, expression orale, -(style choisi, inflexions, etc).
3eme	451	Interprétation pour les traducteurs	Sans entrer dans le détail et les aspects à la fois analytique et synthétique de la prise de notes (voir plus haut), le cours sera conçu comme devant préparer à une interprétation dite de liaison, c'est-à-dire faudra préparer l'étudiant à la synthèse orale de textes et de dialogue (avec ou sans notation) à la contraction orale de textes relativement courts

ANNEXE

Liste des modules composant la licence
de traduction-Interprétation

1ere Année

MATRICULE	INTITULE DES MODULES	Vol.Hor.Hebd	
		C.M	TD
ILJ	Sociologie	1	
LSN	Linguistique	1	1
LART 111	Langue A : Pratique de la langue écrite Exercices de compréhension et d'expression		2
LART 112	Langue A : Pratique de la langue orale Exercices de compréhension et d'expression		2
LART 113	Langue A : Grammaire et exercices d'application	1	1
LAHT 121	Langue B Pratique de la langue écrite Exercices de compréhension et d'expression		3
LAHT 122	Langue B : Pratique de la langue orale Exercices de compréhension et d'expression		3
LAHT 123	Langue B : Grammaire : théorie et exercices d'application	1	1
LAHT 131	Langue B' Pratique de la langue écrite Exercices de compréhension et d'expression		3
LAHT 132	Langue B' : Pratique de la langue orale Exercices de compréhension et d'expression		3
LAHT 133	Langue B' : Grammaire : théorie et exercices d'application	1	1

INTERPRETARIAT

Matricule	Intitulé des modules	Vol.Hor.Hebd	
		C.M	TD
LART 411	Langue A : Pratique de la langue écrite et orale		2
LAHT 421	Langue B : Pratique de la langue écrite et orale		2
LAHT 422	Langue B : Structures politiques, économiques, sociales et culturelles du ou des pays de la langue d'étude	1	1
LAHT 431	Langue B' Pratique de la langue écrite et orale		2
TRJ 461	Stage pratique		
TRJ 462	Mémoire de fin d'études		1
Pour les traducteurs			
TRJK 441	Traduction de la langue A vers la langue B (textes en langues de spécialités)		2
TRJK 442	Traduction de la langue B vers la langue A (textes en langues de spécialités)		3
TRJK 443	Traduction de la langue A vers la langue B' (textes en langues de spécialités)		2
TRJK 444	Traduction de la langue B' vers la langue A (textes en langues de spécialités)		3
TRJF 451	Techniques de l'interprétation entre les langues A et B		2
TRJF 452	Techniques de l'interprétation entre les langues A et B'		2
TRJK 445	(modules à option) traduction entre les langues B et B'		2
Pour les interprètes			
TRJF 453	Interprétation consécutive entre les langues A et B		1
TRJF 454	Interprétation consécutive entre les langues A et B'		1
TRJF 455	Interprétation simultanée de la langue A vers la langue B		2
TRJF 456	Interprétation simultanée de la langue B vers la langue A		4
TRJF 457	Interprétation simultanée de la langue A vers la langue B'		2
TRJF 458	Interprétation simultanée de la langue B' vers la langue A		4
TRJK 446	Traduction de la langue A vers la langue B (textes en langues de spécialités)		2
TRJK 447	Traduction de la langue A vers la langue B' (textes en langues de spécialités)		2
TRJF 459	(modules à option) traduction entre les langues B et B'		2

2eme Année

MATRICULE	INTITULE DES MODULES	Vol.Hor.Hebd	
		C.M	TD
201	Initiation à l'économie politique	1	1
202	Initiation au droit	1	1
LART 211	Langue A : Pratique de la langue écrite Exercices de compréhension et d'expression		2
LART 212	Langue A : Pratique de la langue orale Exercices de compréhension et d'expression		2
LART 213	Langue A : Grammaire : théorie et exercices d'application	1	1
LAHT 221	Langue B Pratique de la langue écrite Exercices de compréhension et d'expression		2
LAHT 222	Langue B : Pratique de la langue orale Exercices de compréhension et d'expression	1	2
LAHT 223	Langue B : Grammaire : théorie et exercices d'application		1
LAHT 231	Langue B' Pratique de la langue écrite Exercices de compréhension et d'expression		2
LAHT 232	Langue B' : Pratique de la langue orale Exercices de compréhension et d'expression		2
LAHT 233	Langue B' : Grammaire : théorie et exercices d'application	1	1
TRJK 241	Exercices de traduction entre les langues A et B		2
TRJK 242	Exercices de traduction entre les langues A et B'		2

BIBLIOGRAPHIE

I- OUVRAGES

Adam (J.M), La Linguistique textuelle. Introduction à l'analyse textuelle des discours, Paris A. Colin, 2005

Ballard (Michel), De Ciceron à Benjamen : traducteurs, traductions, réflexions, Lille, Presses universitaires, 1992

Ballard (Michel) et El Keladi (A), Traductologie linguistique et traduction, Artois Presses Université, 2003

Ballard (Michel), Qu'est ce que la traductologie , Artois Presses Université, 2006

Barrada (A) et Elias (Y), Traduire le discours économique, Tanger, E.S.R.F.T, 1992

Catford (John .C), A linguistic theory of translation, Oxford, university Presses, 1965

Cup (J.P) , Dictionnaire de didactique de français , langue étrangère , Paris ,Asdifle 2003

Dell (Hymes) , Vers la compétence de communication, Paris , Hatier , 1984

Delisle(Jean), La traduction raisonnée, manuel d'initiation à la traduction professionnelle, OTTAWA, Presses de l'université ,1995

Delisle (J) et Lafond (G), Histoire de la traduction, OTTAWA, Presses de l'université, 2002

Delisle (Jean), L'analyse du discours comme méthode de traduction, OTTAWA, Edition de l'université, 1980

- Delisle (J) et Woodsworth (J), Les traducteurs dans l'histoire, OTTAWA, Presses Universitaires, 1995
- Ducrot (Oswald) et Shaeffer (J.M), Nouveau dictionnaire encyclopédique des sciences du langage, Paris, Seuil, 1995
- Durieux (Christine), Fondement didactique de la traduction technique, Paris, Didier Erudition, 1988
- El Foul (Lantri) , Traductologie , Littérature comparée , Alger , El Casbah , 2006
- Eliman (Abdou), L'exception linguistique en didactique, Oran, Dar El Gharb, 2006
- Elqasem (Fayza), Le rôle de la reformulation dans la traduction des textes spécialisés vers l'arabe : in « Traduire la langue, traduire la culture », Paris, Maison neuve, 2003
- Furen (C) , Berto (P) et Chini (C) , Se former en didactique des langues , Paris , Ellipses , 1998
- Galisson Robert, D'hier à aujourd'hui la didactique générale des langues étrangères, Paris, C.L.E international, 1998
- Gemar (J.Claude), Traduire ou l'art d'interpréter, Quebec, Presses Universitaires, 1995
- Geoffrey (Vitale), Guide de la traduction appliquée, Paris, librairie Vuibert, 1978
- Germain (C), Evolution de l'enseignement des langues, Paris, C.L.E, 1993
- Girard (Denis), Linguistique appliquée et didactique des langues, Paris, A. Colin, 1972

Gouadec (Daniel), Formation des traducteurs, Paris Maison du Dictionnaire, 2001

Grillet (F), Apprendre à traduire, typologie d'exercices de traduction, Nancy, Presses universitaires, 1991

Guidère (Mathieu), Publicité et traduction, Paris, Harmattan, 2000

Hurtado Allvir(A), La notion de fidélité en traduction, Paris, Didier Erudition, 1990

Jakobson (Roman), Essais de linguistique générale, les fondations du langage, Paris, Minuit, 2003

Ladmiral (Jean-René), Traduire : théorèmes pour la traduction, Paris, Gallimard, 1994

Lavault (E), Fonctions de la traduction en didactique des langues, Paris, Didier Erudition, 1985

Lerat (Pierre), Les langues spécialisées, Paris, P.U.F, 1995

Lundquist (L), L'analyse textuelle, Méthode, exercice, Copenhagen, Forlag, 1990

Mounin (Géorges), Les problèmes théoriques de la traduction, Paris, Gallimard, 1963

Mounin (Géorges), Les problèmes théoriques de la traduction, Paris, Gallimard, 1970

Mounin (Géorges), Les belles infidèles, Lille, presses universitaires, 1994

Mounin (Georges), Linguistique et traduction, Bruxelles, Dessard et Mardaga, 1976

Nida (Eugène) Toward a science of translating , Leyde , Brill , 1964

Puren (C), Histoire des méthodologies de l'enseignement des langues, Paris, Nathan, 1988

Redouane (Joelle), La traductologie , Science et philosophie de la traduction , Alger, O.P.U, 1985

Vinay (J.F) et J (Darbelnet) Stylistique comparée du français et de l'anglais, Paris , Didier, 1985

II- REVUES ACADEMIQUES

Abachi (A) Enseignement de la théorie de la traduction, Cahiers de Traduction, N°5 ,2010

Aissani (Aissa) , L'enseignement de la traduction en Algérie , Revue « Al Mutargim » , N° 12, 2007

Bedjaoui (Fewzia), Communication, attitude et pédagogie, Revue « Laros » , N° 7

Cammaert (G), Traducteur Spécialiste ou Spécialiste traducteur, Revue « Equivalences » V23/2

Catteau (J), Les masques du traducteur, Revue « Equivalences » , Bruxelles, I.S.T.I, V20, 2003

Clas (André), Traduction, Terminologie et Mondialisation, in « Traduction, Terminologie et Arabisation » , Rabat, Institut de recherche pour arabisation, 1999

Durieux (Christine), Connaissances et Compétences, cahiers de traduction, N°5, 2010

Fiola (Marco.A), Prolégomènes à une didactique de la traduction professionnelle, « Méta », Volume 8, N° 3, 2003

Hardane (Jarjoura), la linguistique dans la formation des traducteurs, revue « Méta », L N°1,2005

Hardane (Jarjoura), La formation du traducteur arabe, le cas de mise à niveau linguistique, « Méta », N°3,2000

Herbulot (Florence), Savoir faire et boîte à outils, Revue « Equivalences », V23/2

Ladmiral (J.R), Former des Traducteurs, Revue « Méta », Volume L, N°1 ,2005

Leféal (Dejeank) Pédagogie raisonnée de la traduction, Méta, N°2, 1993

Lethuillier (Jacques), L'enseignement des langues de spécialité comme préparation à la traduction spécialisée, Revue « Méta », Vol 48, N°3, 2002

Menacere (Mohamed), Quoi traduire ? Comment traduire ? Revue « Méta », Vol 37, N°3, 1992

Slod Zan (Monique), Rationalisation des langues et terminologie, Revue « Hermès », N° 49, 2007

Thiem (Ton that) , Linguistique et traduction, Revue « Méta », Vol 28, N°2, 1983

Whitfield (Agnés), L'enseignement de la théorie de la traduction, Méta, V 48, N°3

Table des matières

Introduction.....	4
Chapitre premier : La formation des traducteurs en Algérie	
I – La traduction : métier et enseignement.....	10
II - Les départements de traduction en Algérie.....	14
A- L’objectif de l’enseignement	16
B- Préparation à la licence	17
1- Durée des études	17
2- Langues	17
C- Conditions d’accès	19
D- Compétence linguistique.....	20
1- Langues maternelle.....	21
2- Langues étrangères.....	24
3- Traduction et Bilinguisme.....	25
III- Les formateurs.....	26
IV- Le programme.....	32
A- L’enseignement des langues	37
1- La langue arabe.....	37
2- Les langues étrangères	40
a- Phonétique.....	43
b- Grammaire.....	44
c- Morphologie de syntaxe.....	47
d- Expression écrite	48
e- Analyse du discours oral.....	50
3- Les langues spécialisées (A/B/C).....	50
B- Traduction pratique Ara/Fra/Ara.....	56
C- Les matières complémentaires.....	63
Chapitre deuxième : Apprentissage des langues et formation linguistique	
I- La compétence de linguistique.....	68
II- Didactique et apprentissage des langues.....	77

1-	La méthodologie traditionnelle.....	77
2-	La méthodologie directe.....	82
3-	La méthodologie active.....	86
4-	La méthodologie audio- orale.....	87
5-	La méthodologie audiovisuelle.....	88
6-	L'approche communicative.....	90
III-	La linguistique dans la formation des traductions.....	94
IV-	Les théories linguistiques de la traduction	109
	Conclusion.....	129
	Annexes.....	136
	Bibliographie.....	147

Résumé

Le travail de tout traducteur consiste à exprimer dans une langue d'arrivée, aussi complètement que possible, le message exprimé dans une langue de départ. Notre objectif est de montrer que l'étudiant doit apprendre comment découvrir et explorer l'infini complexité de chaque langue et ses caractéristiques, dont il n'avait pas clairement conscience quand il ne connaissait ces langues que comme des outils de compréhension et d'expression. Pour traduire, il ne suffit pas de maîtriser les deux langues mais il faut également connaître leurs fonctionnements et leurs systèmes phonétiques, morphologiques ou syntaxiques.

Mots clés :

Linguistique; Traduction; Traducteur; Formation des Traducteurs; Apprentissage des Langues; Traduction ARA/FRA/ARA; Théorie linguistiques de la traduction.